

Gen. **COPTODERINA** JEANNEL.

JEANNEL, 1949, Faune Emp. franç., 11, Col. Carab. rég. malg., 3, pp. 924, 925, 933. — BASILEWSKY, 1953, Explor. Parc Nat. Upemba, 10, p. 207.

Coptoderina rugiceps MURRAY.

P.N.G. : 6 exemplaires.

N° 1155, 1 ex., II/g, J. VERSCHUREN, 25.I.1951, sous écorce de *Kigelia aethiopica*; n° 3649, 2 ex., Ndelele/3, H. DE SAEGER, 18.VI.1952, dans un arbre mort sur pied; n° 3791, 1 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 14.VII.1952, berges sablonneuses; n° 3823, 1 ex., Utukuru/9, H. DE SAEGER, 26.VII.1952, galerie forestière, arbre mort; n° 3826, 1 ex., PFNK/7/9, H. DE SAEGER, 28.VII.1952, galerie forestière, arbre mort sur pied.

Ces exemplaires diffèrent de la forme typique par le pronotum d'un rouge ferrugineux, souvent rembruni au milieu; cette variante n'est pas rare au Congo. *C. rugiceps* est largement répandue dans toute l'Afrique tropicale.

Subfam. **PERICALINAE**.Gen. **CATASCOPUS** KIRBY.**Catascopus senegalensis** DEJEAN.

(Fig. 24.)

P.N.G. : 6 exemplaires.

N° 985, 4 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 20.XI.1950, savane arborescente, sous les écorces d'arbres morts; n° 1281, 1 ex., II/gc/8, H. DE SAEGER, 22.II.1951, tête de source boisée, sous écorce; n° 2306, 1 ex., II/ec/4, H. DE SAEGER, 24.VIII.1951, savane herbeuse à ligneux rares, dans troncs abattus.

Espèce commune, largement répandue du Sénégal à l'Angola.

Gen. **ARSINOE** CASTELNAU.**Arsinoe biguttata** CHAUDOIR.

P.N.G. : 62 exemplaires.

N° 67, 1 ex., I/c/1, H. DE SAEGER, 23.XII.1949, savane herbeuse; n° 92, 1 ex., I/b/3, H. DE SAEGER, 11.I.1950, galerie forestière sèche; n° 178, 4 ex., I/b/3, H. DE SAEGER, 25.I.1950, galerie forestière sèche, sous les écorces d'*Irvingia Smithii*; n° 325, 1 ex., I/a/3-b/3, H. DE SAEGER, 24.III.1950, bas-fond sablonneux exondé sec, au sol; n° 412, 1 ex., I/b/3, H. DE SAEGER, 14.IV.1950, lisière galerie forestière sèche; n° 1042, 1 ex., II/e, J. VERSCHUREN, 4.I.1951, sous écorces d'*Irvingia*; n° 1508, 2 ex., II/hc/8, H. DE SAEGER, 5.IV.1951, tête de

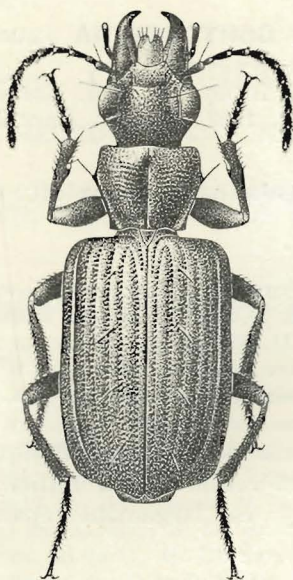


FIG. 24. — *Catascopus senegalensis* DEJEAN. ($\times 5,5$)

source, arbres morts en décomposition; n° 1876, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VI.1951, savane herbeuse; n° 1877, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 8.VI.1951, savane à Graminées paludicoles; n° 2208, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 7.VIII.1951, savane herbeuse, dans une tige morte; n° 2364, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 5.IX.1951, galerie forestière dense, dans troncs d'arbres en décomposition; n° 2594, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.X.1951, savane herbeuse, au sol et à la base des tiges; n° 2739, 12 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.XI.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 3047, 10 ex., PFSK/11/2, H. DE SAEGER, 25.I.1952; n° 3068, 1 ex., M'Paza/9, H. DE SAEGER, 24.I.1952, galerie forestière, dans écorces de *Mitragyna*; n° 3104, 1 ex., II/ke/8, H. DE SAEGER, 12.II.1952, tête de source à boisement dégradé, dans le bois mort; n° 3133, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.II.1952, sous des blocs de limonite éboulés; n° 3138, 1 ex., Ndelele/9, H. DE SAEGER, 20.II.1952, taillis, sur et sous les écorces des arbustes; n° 3155, 1 ex., II/mc/9, H. DE SAEGER, 26.II.1952, vestiges dégradés de galerie forestière, dans troncs en décomposition; n° 3276, 1 ex., PpK/51/g/9, H. DE SAEGER, 2.IV.1952, galerie forestière, dans arbre mort; n° 3281, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.IV.1952, galerie forestière sèche, sur le sol; n° 3320, 1 ex., Nagero/18, H. DE SAEGER, 11.IV.1952, berges de la Dungu, fauchage; n° 3379, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 20.IV.1952, savane arborescente, sur le tronc; n° 3411, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 2.V.1952, savane herbeuse sans ligneux, sur le sol; n° 3412, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 10.IV.1952, petit vallon marécageux à découvert; n° 3419, 3 ex., II/lc/8, H. DE SAEGER, 3.V.1952, tête de source boisée, dans les arbres morts; n° 3705, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VI.1952, savane herbeuse à ligneux; n° 3950, 1 ex., II/hd/9, H. DE SAEGER, 18.VIII.1952, galerie forestière très dégradée, sous les écorces; n° 3954, 2 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 20.VIII.1952, savane herbeuse de crête.

Cette espèce est répandue dans toute l'Afrique centrale, du Cameroun au Kenya.

Arsinoe biguttata CHAUDOIR var. **Burgeoni** BASILEWSKY.

P.N.G. : 2 exemplaires.

N° 92, 1 ex., I/b/3, H. DE SAEGER, 11.I.1950, galerie forestière sèche, sous l'écorce; n° 3017, 1 ex., II/fc/17, H. DE SAEGER, 17.I.1952, galerie forestière claire, grattage des écorces.

Variété caractérisée par la présence de deux taches claires humérales en plus des apicales, ressemblant ainsi fortement à *A. quadriguttata* CASTELNAU.

Arsinoe salvadorensis KOLBE.

(Fig. 25.)

P.N.G. : 13 exemplaires.

N° 1553, 1 ex., Garamba/12, J. VERSCHUREN, 15.IV.1951, mare temporaire asséchée, au sol; n° 1869, 1 ex., II/hc/8, H. DE SAEGER, 5.VI.1951, tête de source à boisement dégradé; n° 2903, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 14.XII.1951, galerie forestière claire, sous arbre abattu; n° 3037, 1 ex., M'Paza/R, H. DE SAEGER, 23.I.1952, sous les pierres; n° 3223, 2 ex., PFSK/8/d/9, H. DE SAEGER, 25.III.1952, galerie forestière dense, sous les écorces; n° 3327, 1 ex., Pidigala, H. DE SAEGER, 23.IV.1952, taillis de galerie forestière; n° 3367, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 21.IV.1952, savane arborescente dense; n° 3459, 2 ex., Aka, H. DE

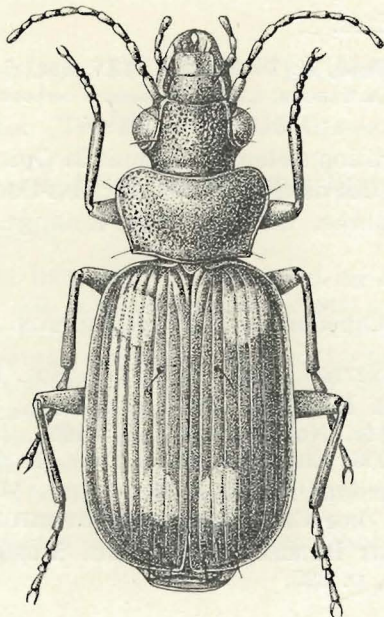


FIG. 25. — *Arsinoe salvadorensis* KOLBE. (×7)

SAEGER, 17.V.1952, savane arborescente, sur le tronc et les feuilles; n° 3475, 1 ex., Aka, H. DE SAEGER, 19.V.1952, savane arborescente, sur le sol; n° 3624, 2 ex., PFSK/20/10, H. DE SAEGER, 14.VI.1952, galerie forestière, sous les écorces.

Espèce d'Afrique occidentale et centrale; au Congo je la connais seulement des districts suivants : Uele, Kibali-Ituri, Kivu, Maniema et Lualaba.

Arsinoe fraterna PÉRINGUEY.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 3757, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 7.VII.1952, savane herbeuse.

Espèce très caractérisée par son aspect général de *Thyreopterus*. Elle est rare partout et je n'en connaissais que 3 spécimens du Congo, tous au Musée de Tervuren :

Lulua, Kapanga (F. G. OVERLAET. X. 1933); Lubilash, riv. Sashila.

Gen. **LOBODONTUS** CHAUDOIR.

Lobodontus trisignatus CHAUDOIR.

P.N.G. : 2 exemplaires.

N° 3349, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 17.IV.1952, rivière Mapanga, à la lampe; n° 4007, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 1.IX.1952, savane herbeuse, dans les branches mortes.

Espèce à vaste répartition s'étendant depuis la Guinée jusqu'au Zululand; au Congo je la connais des districts suivants : Bas-Congo, Uele, Kibali-Ituri, Kivu, Maniema, Tanganika, Lualaba, Haut-Katanga.

Lobodontus Murrayi BRITTON.

Lobodontus Murrayi BRITTON, 1937, Proc. ent. Soc. London, 7, p. 236. — BASILEWSKY, 1948, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., 24, n° 5, p. 40; 1952, Mém. Inst franç. Afr. Noire, 19, p. 107; 1953, Bull. Inst. franç. Afr. Noire, 15, p. 540; 1956, Ent. Arb. Mus. Frey, 7, p. 485.

Rhaphidognatha trimaculata MURRAY, 1857, Ann. Mag. nat. Hist., (2) 19, p. 316, pl. 2, fig. 2 (nec CHAUDOIR, nec MOTSCHULSKY).

Lobodontus trimaculatus BURGEON, 1935, Ann. Musée Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 325.

Espèce ayant plus ou moins la même répartition géographique que la précédente, mais plus commune.

P.N.G. : 4 exemplaires.

N° 3017, 1 ex., II/fe/17, H. DE SAEGER, 17.I.1952, galerie forestière claire, grattage des écorces; n° 3367, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 21.IV.1952, savane arborescente dense, sur les arbres et le sol; n° 3384, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 28.IV.1952, savane herbeuse à ligneux rares; n° 3757, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 7.VII.1952, savane herbeuse, dans arbre mort sur pied.

Lobodontus compressus MURRAY.

P.N.G. : 7 exemplaires.

N° 3757, 7 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 7.VII.1952, savane herbeuse, dans arbre mort sur pied.

Espèce d'Afrique occidentale, connue de Guinée, du Nigéria, du Cameroun et du Congo. Dans ce dernier pays elle est rare, et je n'en connais que 6 spécimens, au Musée de Tervuren, des localités suivantes :

Uele : Bambesa (J. VRYDAGH, IX.1937).

Kibali-Ituri : Watsa (L. BURGEON, 1922); Moto (L. BURGEON, 1923).

Lualaba : Kafakumba (F. G. OVERLAET).

Subfam. THYREOPTERINAE.

Gen. **THYREOPTERUS** DEJEAN.

Thyreopterus flavosignatus DEJEAN.

P.N.G. : 14 exemplaires.

N° 192, 1 ex., I/c/2'', H. DE SAEGER, 3.II.1950, galerie forestière; n° 265, 2 ex., I/c/2'', H. DE SAEGER, 4.III.1950, taillis de galerie forestière; n° 519, 1 ex., I/o/2, H. DE SAEGER, 15.V.1950, galerie forestière humide, sur le sol; n° 934, 1 ex., I/o/2, H. DE SAEGER, 6.XI.1950, galerie forestière, dans des branches pourries; n° 935, 2 ex., I/o/2, H. DE SAEGER, 6.1950.XI, galerie forestière, sous les écorces; n° 1508, 1 ex., II/hc/8, H. DE SAEGER, 5.IV.1951, tête de source, arbres morts en décomposition; n° 2130, 1 ex., II/fe/4, H. DE SAEGER, 24.VII.1951, savane herbeuse, dans le bois d'un *Ficus* mort; n° 2132, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 24.VII.1951, galerie forestière, dans le bois d'un *Ficus* mort; n° 2362, 1 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 14.VIII.1951, tête de source, sur le sol, sous les Graminées; n° 3268, 1 ex., II/fe/18, H. DE SAEGER, 31.III.1952, berges à fourrés de ligneux, au sol; n° 3823, 1 ex., Utukuru/9, H. DE SAEGER, 26.VII.1952, arbre mort, galerie forestière; Nagero, C. NEBAY, 1-30.VI.1954, 1 ex.

Espèce très largement répandue dans toute l'Afrique, fort commune partout au Congo.

Thyreopterus bifasciatus HOPE.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 3344, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 19.IV.1952, dans du bois mort en décomposition sur le sol.

Espèce d'Afrique centrale, moins commune au Congo que la précédente.

Thyreopterus plesius ALLUAUD.

ALLUAUD, 1932, Afra, 5, p. 14.

P.N.G. : 3 exemplaires.

N° 235, 1 ex., I/c/2'', G. DEMOULIN, 27.I.1950, arbrisseaux dans galerie forestière; n° 2132, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 24.VII.1951, dans le bois d'un *Ficus* mort; n° 3344, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 19.IV.1952, dans le bois mort en décomposition sur le sol.

Rare espèce décrite du Cameroun et connue, au Congo, de la Tshuapa, du Tanganika et du Lualaba.

Deux de ces spécimens (n°s 235 et 2132) appartiennent à la var. *coriaceus* BURGEON, tandis que le troisième est un passage de la forme typique à cette même variété.

Gen. **THYREOPTERINUS** ALLUAUD.

ALLUAUD, 1932, Afra, 5, p. 13. — BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab. p. 340; 1942, Rev. Zool. Bot. Afr., 35, p. 411. BASILEWSKY, 1953, Explor. Parc Nat. Upemba, 10, p. 211.

Thyreopterinus Overlaeti BURGEON ssp. *lusingae* BASILEWSKY.

BASILEWSKY, 1953, Explor. Parc Nat. Upemba, 10, p. 211, fig. 47.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 929, 1 ex., I/o/2, H. DE SAEGER, 6.XI.1950, galerie forestière, lisière.

Ne me paraît différer de la forme typique que par la couleur, et n'en serait peut-être qu'une simple variante. *T. Overlaeti* (avec sa forme) n'était connue que des deux localités suivantes du Katanga :

Lulua, Kapanga (F. G. OVERLAET, XII.1932); Parc Nat. Upemba, Lusinga (G. F. DE WITTE, VII.1947).

Thyreopterinus Collarti ALLUAUD.

ALLUAUD, 1932, *Afra*, 5, p. 14. — BURGEON, 1933, *Rev. Zool. Bot. afr.*, 24, p. 155; 1937, *Ann. Mus. Congo Belge*, in-4°, *Zool.*, III, 2, *Carab.*, p. 341. — BASILEWSKY, 1948, *Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg.*, 24, n° 5, p. 44; 1952, *Eos*, 28, p. 247.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 519, 1 ex., I/o/2, H. DE SAEGER, 15.V.1950, sur le sol, troncs et feuilles décomposées.

Espèce connue du Cameroun, du Gabon, du Congo et de Fernando-Po.

Bas-Congo : Mayidi (R. P. VAN EYEN, 1942).

Tshuapa : Flandria (R. P. HULSTAERT, 1931).

Kibali-Ituri : Watsa (L. BURGEON); Moto (L. BURGEON, 1920, 1923); Wamba (P. GÉRARD, VIII.1930).

Kivu : Mabuita (BOUTAKOFF, XII.1935).

Lualaba : Kapanga (F. G. OVERLAET, II.1933, IX.1933).

Tous au Musée Royal de l'Afrique Centrale.

Subfam. **HELLUONINAE.**

Comme je l'ai déjà signalé, les caractères différentiels utilisés dans mon tableau des sous-familles ne s'appliquent avec précision qu'aux représentants afro-malgaches de la famille. J'ai tâché de mettre en évidence des caractères pouvant servir à définir l'ensemble de chaque sous-famille dans le cadre de la faune mondiale, mais cela ne m'a pas toujours été possible, surtout par suite de l'état très inégal de nos connaissances des Carabides suivant les faunes envisagées; c'est ainsi que l'étude des formes africaines est bien plus avancée que celle des mêmes insectes dans les régions néotropicale, australienne et même sud-asiatique. Aussi, les caractères qui ont servi à caractériser les Helluonines et à les séparer des sous-familles voisines se retrouvent invariablement dans les quatre genres afro-malgaches, mais ne sont plus aussi constants si l'on examine des groupes originaires d'autres continents. La membrane transparente de la troncature apicale des élytres est nettement épaissie en bourrelet chez *Omphra*, de l'Asie du Sud-Est, chez *Helluomorpha* d'Amérique du Sud et chez *Helluo* et *Dicranoglossus* d'Australie; la dent labiale est courte et large chez *Helluarchus*, *Helluopterus* et *Gigadema* d'Australie, ou même tout à fait absente chez *Aenigma* et *Dicranoglossus* de la même région. La plupart des genres australiens ne possèdent qu'une seule soie supra-orbitale, alors que les genres africains en ont toujours deux, ce qui constitue

un bon caractère pour scinder la sous-famille en deux tribus distinctes. Par contre, la forme et la vestiture des protarses des ♂♂ est identique chez tous les *Helluoninae* que j'ai pu examiner.

Les *Helluonines* sont largement répandus dans le monde, et presque exclusivement dans les régions tropicales et subtropicales. Trois genres sont connus d'Amérique (*Helluomorpha* CASTELNEAU, *Helluomorphoides* BALL et *Pleuracanthus* GAY), avec quelques espèces remontant jusqu'à l'État de New York. En Afrique ils occupent une bonne partie du continent et sont présents à Madagascar. Les genres *Macrocheilus* HOPE, *Omphra* REICHE, *Colfax* ANDREWES et *Creagris* NIETNER peuplent l'Asie tropicale, et particulièrement le Sud-Est. Enfin, en Australie nous trouvons une douzaine de genres endémiques, souvent riches en espèces; il est cependant intéressant de noter qu'aucun représentant de la sous-famille n'est connu de Tasmanie ni de Nouvelle-Zélande. Cette répartition dénote un groupe d'origine très ancienne, dont la séparation date au moins du Jurassique.

Les *Helluoninae* sont très rapprochés des *Anthiinae* qui, comme on le verra plus loin, ont une origine nettement plus récente; mais il est incontestable qu'ils dérivent d'une souche commune, les premiers étant restés plus voisins de cette souche primitive, tandis que les seconds s'en sont différenciés déjà sur le continent africain.

En Afrique les *Helluonines* sont nombreux, mais à Madagascar ils sont d'introduction nettement moins ancienne et d'origine africaine.

Les quatre genres afro-malgaches peuvent se caractériser comme suit :

- 1 (4) Pronotum large, sa base (entre les angles postérieurs) dépassant de loin la largeur du pédoncule. Dent labiale étroite sur presque toute son étendue, n'atteignant que les deux tiers de la longueur des lobes latéraux qui sont larges et rétrécis-acuminés au sommet.
- 2 (3) Premier article des antennes court, plus court que les deux suivants réunis 1. Gen. **Macrocheilus** HOPE.
- 3 (2) Premier article des antennes scapiforme, plus long que les deux suivants réunis 2. Gen. **Erephognathus** ALLUAUD.
- 4 (1) Pronotum plus étroit, sa base ne dépassant pas ou à peine la largeur du pédoncule. Dent labiale étroite seulement à l'extrémité distale, atteignant presque la longueur des lobes latéraux qui sont émoussés et arrondis au sommet.
- 5 (6) Série ombiliquée de l'élytre dédoublée sur toute sa longueur. Pas de carénules sur l'emplacement des stries, entre les côtes des interstries. Tarses munis en dessous d'épines courtes et peu nombreuses; seuls les trois premiers articles des protarses des ♂♂ munis à la face ventrale de phanères adhésives 3. Gen. **Triaenogenius** CHAUDOIR.

- 6 (5) Série ombiliquée de l'élytre dédoublée seulement à l'épaule et à l'apex, simple au milieu. Deux fines carénules longitudinales sur l'emplacement des stries, entre les côtes des interstries. Tarses munis en dessous d'une dense semelle de soies assez longues; les quatre premiers articles des protarses des ♂♂ munis à la face ventrale de phanères adhésives

4. Gen. **Meladroma** MOTSCHULSKY.

Erephognathus ALLUAUD. — Genre propre à Madagascar, où il ne compte que deux espèces.

Triaenogenius CHAUDOIR. — J'ai publié récemment une révision des espèces de ce genre (Rev. Zool. Bot. afr., 60, 1959, pp. 257-282). Aucun spécimen n'a été recueilli au Parc National de la Garamba, qui est en dehors de son aire de dispersion. Il est par contre fréquent dans le Parc National de l'Upemba.

Gen. **MACROCHEILUS** HOPE.

Genre répandu en Afrique, à Madagascar et en Asie tropicale. L'orthographe valable du nom générique est *Macrocheilus* (génotype : *M. Bensoni* HOPE; par monotypie); AGASSIZ a cru devoir corriger le nom en *Macrochilus* en 1846, mais cette modification ne peut être retenue.

J'ai récemment publié une brève étude sur ce genre (Bull. Ann. Soc. ent. Belg., 96, 1960, pp. 39-51), rendue nécessaire par suite de l'examen des types de toutes les espèces connues.

Macrocheilus labrosus DEJEAN.

P.N.G. : 48 exemplaires.

N° 322, 1 ex., I/c/1, H. DE SAEGER, 3.II.1950, savane arborescente; n° 1201, 1 ex., II/gd, J. VERSCHUREN, 4.II.1951, à la lampe; n° 1244, 4 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 12.II.1951, savane herbeuse, des nids de *Cubitermes sankuruensis*; n° 1245, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 12.II.1951, à la lampe; n° 1249, 1 ex., II/id/4, H. DE SAEGER, 14.II.1951, savane herbeuse, au sol; n° 1281, 1 ex., II/gc/8, H. DE SAEGER, 22.II.1951, tête de source boisée; n° 1560, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 16.IV.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 1562, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 17.IV.1951, au sol; n° 1745, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 17.V.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 2133, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 24.VIII.1951, à la lampe; n° 2717, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 3.XI.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 3078, 3 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 30.I.1952, tête de source, sous les écorces; n° 3159, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 1.III.1952.

Espèce largement répandue en Afrique occidentale, du Sénégal au Nord du Congo, où je la connais de l'Ubangi, de l'Uele et du Kibali-Ituri. Dans le Congo occidental (Bas-Congo, Kwango, lac Léopold II) elle est représentée par la ssp. *Alluaudi* BURGEON, dépourvue de tache jaune sur les élytres.

Macrocheilus bimaculatus DEJEAN.

P.N.G. : 4 exemplaires.

N° 985, 1 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 20.XI.1950, savane arborescente, sous écorce; n° 2112, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 17.VII.1951, savane herbeuse, au sol entre les touffes; n° 3367, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 21.IV.1952, savane arborescente, au sol; n° 3459, 1 ex., Aka, H. DE SAEGER, 17.V.1952, savane arborescente, sur tronc.

Espèce répandue du Sénégal jusqu'en Abyssinie et au Kenya. Elle est très rare au Congo, d'où je n'en connaissais que deux exemplaires, au Musée Royal de l'Afrique Centrale : Moto (L. BURGEON, 1923), Niarembe (CH. SCOPS, v. 1931).

Macrocheilus biguttatus GORY.

P.N.G. : 4 exemplaires.

N° 3367, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 21.IV.1952, savane arborescente, au sol; n° 3370, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 20.IV.1952, savane arborescente; n° 3475, 2 ex., Aka, H. DE SAEGER, 19.V.1952, sur le sol sous les arbres.

Cette espèce, décrite du Sénégal, est largement répandue en Afrique jusqu'en Abyssinie et jusqu'en Rhodésie du Sud. Au Congo je la connais de l'Uele, du Kibali-Ituri, du Haut-Katanga, du Lualaba et du Bas-Congo.

Macrocheilus vinctus BASILEWSKY.

(Fig. 26.)

BASILEWSKY, 1960, Bull. Ann. Soc. Roy. Ent. Belg., 96, p. 42, figs. 1 et 2, *e, f*.

P.N.G. : 14 exemplaires.

N° 234, 1 ex., I/c/1, G. DEMOULIN, 27.I.1950, savane arborescente; n° 1281, 2 ex., II/gc/8, H. DE SAEGER, 22.II.1951, tête de source boisée, sous écorce; n° 1359, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 10.III.1951, à la lampe; n° 1562, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 17.IV.1951, au sol; n° 2708, 1 ex., II/id/8, H. DE SAEGER, 31.X.1951, tête de source à boisement dégradé; n° 2739, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.XI.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 3023, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 18.I.1952, savane herbeuse; n° 3142, 1 ex., Ndelele/11, H. DE SAEGER, 21.II.1952, fond marécageux à sec; n° 3194, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 18.III.1952, à la lampe; n° 3807, 1 ex., II/id/6, H. DE SAEGER, 18.VII.1952, savane herbeuse de fond; n° 3919, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 11.VIII.1952, savane herbeuse de vallée.

Espèce longtemps confondue avec *M. bimaculatus* DEJEAN, dont elle est pourtant bien distincte par la conformation et la sculpture des intervalles des élytres et la forme du pronotum. Elle est surtout répandue au Congo, dans l'Oubangui-Chari et au Cameroun.

Macrocheilus scapularis REICHE.

P.N.G. : 17 exemplaires.

N° 1801, 4 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 24.V.1951, plaine marécageuse, au sol; n° 1870, 1 ex., II/hc/8, H. DE SAEGER, 5.VI.1951, tête de source à boisement dégradé; n° 1876, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VI.1951, savane herbeuse; n° 2201, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 3.VIII.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 2357, 1 ex., II/gc/13^s, H. DE SAEGER, 3.IX.1951,

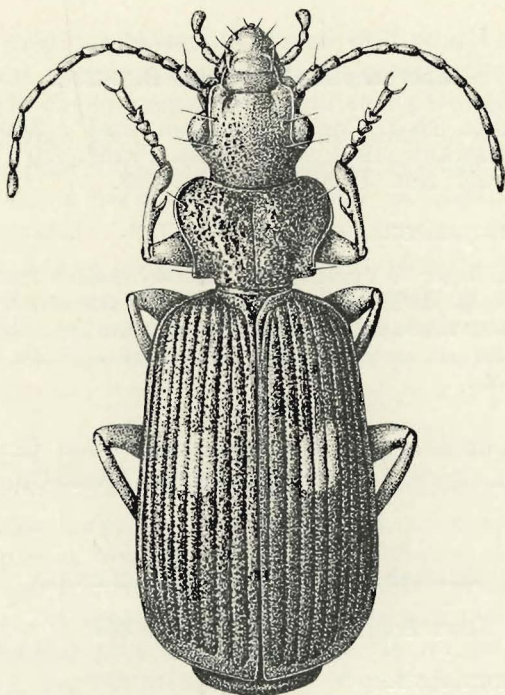


FIG. 26. — *Macrocheilus vinctus* BASILEWSKY. (×7)

strate graminéenne autour d'une mare; n° 2484, 2 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 2.X.1951, plaine marécageuse, au sol; n° 2805, 2 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 24.XI.1951, berges sablonneuses colonisées; n° 2873, 2 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 6.XII.1951, abords marécageux; n° 3003, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 9.I.1952, galerie forestière claire; n° 3190, 1 ex., II/eb/9, H. DE SAEGER, 13.III.1952, galerie forestière dégradée; n° 3281, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.IV.1952, galerie forestière, sur le sol.

Espèce répandue du Sénégal à l'Éthiopie, mais rare partout. Au Congo elle semble n'exister qu'en Uele.

Macrocheilus dorsiger CHAUDOIR.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 2590, 1 ex., II/fd/6, H. DE SAEGER, 11.X.1951, savane herbeuse de fond, sur le sol.

Espèce d'Afrique occidentale, rarement recueillie. Au Musée Royal de l'Afrique Centrale ne se trouve qu'un spécimen congolais, provenant de Rwindi, au Parc National Albert.

Macrocheilus Overlaeti BURGEON.

BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Tervuren, in-4°, Zool. III, 2, Carab., p. 371. — BASILEWSKY, 1952, Mém. Inst. Franç. Afr. Noire, 19, p. 113; 1953, Explor. Parc Nat. Upemba, 10, p. 222.

P.N.G. : 6 exemplaires.

N° 1237, 1 ex., II/cd/9, J. VERSCHUREN, 8.II.1951, feuilles mortes en décomposition; n° 1876, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VI.1951, savane herbeuse; n° 2140, 2 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 25.VII.1951, savane herbeuse, au sol; n° 2484, 1 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 2.X.1951, plaine marécageuse, au sol; n° 3954, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 20.VIII.1952, savane herbeuse de crête.

Espèce décrite du Lualaba et que j'ai citée aussi du Parc National de l'Upemba et de la région du mont Nimba, en Haute-Guinée.

Macrocheilus angustatus BASILEWSKY.

BASILEWSKY, 1949, Rev. Zool. Bot. afr., 42, p. 224.

P.N.G. : 6 exemplaires.

N° 1564, 1 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 18.IV.1951; n° 1801, 1 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 24.V.1951, plaine marécageuse; n° 3288, 3 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 5.IV.1952, savane herbeuse, sur le sol; n° 3941, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 14.VIII.1952, îlot de savane herbeuse.

Espèce qui semble exister seulement dans l'Est et le Sud-Est du Congo. Je la connaissais des localités suivantes, d'après les collections du Musée de Tervuren :

Lualaba : Kapanga (F. G. OVERLAET, XII.1932, III.1933).

Kivu : Masisi (G. BABAULT).

Kibali-Ituri : Nioka (J. LEROY, VII-VIII.1934); Geti (R. RANDOUR, IV.1939).

Gen. **MELADROMA** MOTSCHULSKY.

MOTSCHULSKY., 1855, Et. ent., 4, p. 54. — CHAUDOIR, 1872, Rev. Mag. Zool., (2) 23, p. 174; 1877, Bull. Soc. imp. Natur. Moscou, 52, 2, p. 247. — PÉRINGUEY, 1896, Trans. S. Afr. Phil. Soc., 7, pp. 165, 167. — SLOANE, 1914, Proc. Linn. Soc. N. S. WALES, 39, p. 570. — BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, p. 372. — BASILEWSKY, 1953, Explor. P. Nat. Upemba, 10, p. 220; 1959, Rev. Zool. Bot. afr., 60, p. 261.

Génotype : *Anthia umbraculata* FABRICIUS (par monotypie).

Le genre fut créé par MOTSCHULSKY en 1855 pour l'*Anthia umbraculata* de FABRICIUS, sans aucune définition. Il fut accepté par CHAUDOIR en 1872, puis révisé en 1877 par le même auteur qui en sépare plusieurs espèces qu'il place dans le nouveau genre *Triaenogenius*. Mais les caractères mentionnés sont insuffisants pour caractériser nettement ces deux coupes génériques. CHAUDOIR laisse ainsi parmi les *Meladroma* des espèces comme *lugubris* SCHAUM et *Gerstaeckeri* CHAUDOIR, qui sont pourtant des *Triaenogenius*.

La définition que je propose maintenant pour le genre *Meladroma* a l'avantage d'en faire un ensemble très homogène et bien différencié des *Triaenogenius*, mais m'amène à en exclure des espèces qui sont bien mieux à leur place dans ce dernier genre, ainsi que je l'ai déjà montré dans un travail récent.

Taille moyenne à grande. Corps allongé, modérément convexe, à pubescence peu serrée. Coloration noire. Ailes présentes et bien développées.

Tête très grosse, large, à peine rétrécie en arrière où le cou est épais et voûté; yeux gros et très saillants; tempes obliques et longuement pubescentes; suture clypéale bien marquée; clypéus court et large, à peine sculpté; surface à ponctuation espacée, grosse mais peu profonde. Labre très grand, imponctué, nettement plus long que large, le milieu du bord antérieur fortement avancé, parfois même pointé. Mandibules cachées par le labre. Labium grand, très profondément échancré, les lobes latéraux très longs, la dent médiane presque aussi longue, large à la base, acérée à l'extrémité, incurvée vers l'intérieur. Ligule long et large, non élargi vers le sommet où il est échancré, pourvu de quatre soies, dont deux situées presque au bord, les deux autres plus à l'intérieur; paraglosses atrophiés; maxilles courts, crochus et très acérés au sommet, fortement et longuement ciliés au côté interne. Palpes épais, semblables chez les deux sexes, pubescents, les labiaux polychètes; aux maxillaires l'avant-dernier article est court, le dernier légèrement élargi vers l'extrémité; aux labiaux le dernier article est très élargi distalement. Antennes épaisses, dépassant la base du pronotum d'un peu moins de trois articles, le 1^{er} épais et élargi distalement, le 2^e court, le 3^e bien plus long que le précédent, un peu plus long que le suivant; 5 à 11 aplatis et un peu dilatés; les trois premiers articles sont pourvus

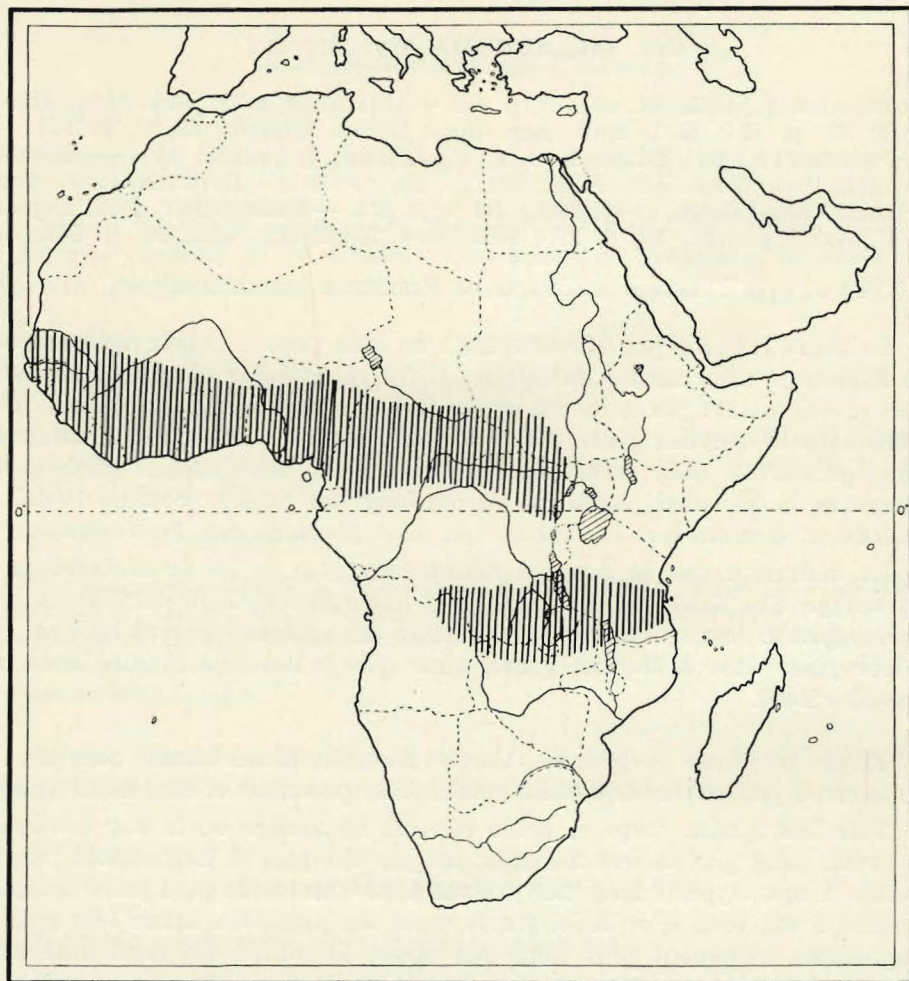


FIG. 27. — Répartition géographique du genre *Meladroma*.

de soies assez longues et dressées mais espacées, le 4^e avec en outre une fine pubescence courte et plus dense; 5 à 11 très densément et brièvement pubescents de brunâtre, avec une ligne longitudinale médiane glabre.

Pronotum cordiforme, plus ou moins fortement élargi en avant où les côtés sont régulièrement arrondis, rétrécis et sinués en arrière; angles postérieurs subdroits et arrondis au sommet; base toujours beaucoup plus étroite que le bord antérieur; sillon longitudinal médian peu marqué, mais le disque déprimé au milieu; surface à ponctuation le plus souvent grosse mais très espacée.

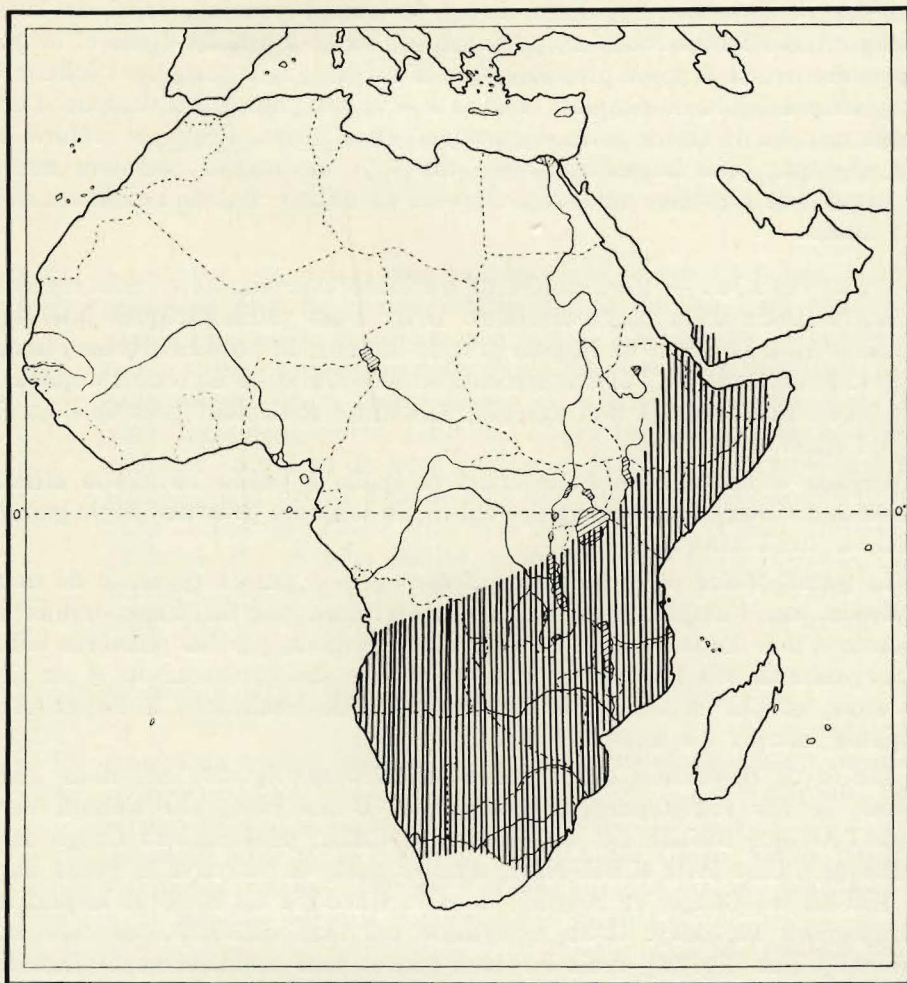


FIG. 28. — Répartition géographique du genre *Triaenogenius*.

Élytres nettement rétrécis à la base ou subparallèles; épaule de conformation variable; troncature apicale faiblement oblique et arquée, munie d'une fine membrane transparente; intervalles modérément surélevés ou plans, les pairs semblables aux impairs; deux fines carénules sur l'emplacement des stries; striole scutellaire courte.

Dessous ponctué et pubescent, l'abdomen plus ou moins lisse au milieu; apophyse prosternale presque imponctuée, assez large, rebordée seulement en avant; métépisternes très longs et étroits, surtout en arrière; épipleures des élytres élargis en avant et ponctués. Segments abdominaux semblables

chez les deux sexes. Pygidium du ♂ fortement ponctué, celui de la ♀ presque lisse. Pattes robustes, pubescentes; tarses à articles épais et larges, à premier article à peine plus long que le suivant, le 4^e fortement échancré, les griffes longues et simples; chaque article est pourvu en dessous d'une dense semelle de soies assez longues et assez fines. Protarses antérieurs des ♂♂ pas plus larges que ceux des ♀♀, les quatre premiers munis en dessous de phanères adhésives alignées au milieu. Pas de brosse sexuelle aux tibias.

Chétotaxie. — Bord antérieur du labre avec six soies. Soie clypéale présente. Deux soies supra-orbitales. Deux soies prothoraciques latérales, l'antérieure à l'endroit de la plus grande largeur, la postérieure bien avant l'apex. Fouet basal de l'élytre présent. Série ombiliquée élytrale comportant des fouets nombreux et non agrégés, dédoublés seulement près de l'épaule et à l'apex.

Organe copulateur du mâle court et épais, à partie terminale effilée, à base individualisée; deux ligules chitinisés toujours présents. Style gauche petit, le droit atrophié.

Le genre *Meladroma* diffère de *Triaenogenius* par la présence de deux carénules sur l'emplacement des stries élytrales, par les tarses munis en dessous d'une dense semelle de soies assez longues, par les phanères adhésives présentes sur les quatre premiers articles des protarses du ♂ au lieu de trois, et par la série ombiliquée dédoublée seulement à l'apex et à l'épaule, simple au milieu.

L'aire de dispersion de ce genre en Afrique (fig. 27) est, dans l'état actuel de nos connaissances, discontinue. D'une part, elle s'étend dans toute l'Afrique occidentale, du Sénégal au Chari, pénétrant au Congo dans l'Ubangi, l'Uele et le Kibali-Ituri, d'autre part, on retrouve le genre dans le Sud-Est du Congo, en Angola, dans la Rhodésie du Nord et le Sud du Tanganyika Territory. Cette répartition est bien différente de celle des *Triaenogenius* (fig. 28), mais les deux genres sont exclusivement africains.

TABLEAU DES ESPÈCES.

- 1 (2) Intervalles des élytres largement bombés mais peu saillants, aplanis vers l'apex, à microsculpture isodiamétrale forte et serrée les rendant mats, pourvus d'une rangée de gros points de chaque côté, à quelque distance de la strie. Ponctuation de la tête grosse et couvrant presque toute sa surface; celle du pronotum très grosse et profonde, irrégulière. Yeux très gros et très saillants. Labre avancé vers l'avant en courbe plus régulière, ne formant pas de prolongement acuminé. Antennes plus longues et moins épaisses, à 3^e article nettement plus long que le suivant, 5 à 10 nettement

plus longs que larges. Phanères adhésives de la face ventrale des protarses du ♂ plus grandes. Elytres non parallèles mais rétrécis à la base et élargis en arrière. Pronotum rétréci fortement en arrière, les côtés redressés un peu avant les angles postérieurs, mais ne formant pas d'étranglement. Dernier article des palpes maxillaires moins sécuriforme. Longueur : 22 à 29 mm. — Afrique occidentale, Nord-Est du Congo 1. **M. umbraculata** FABRICIUS.

- 2 (1) Intervalles des élytres bien saillants jusque près de l'apex, à microsculpture plus ou moins indistincte, ce qui les rend brillants, à points plus petits et accolés aux stries. Ponctuation de la tête plus faible et bien plus espacée, laissant tout l'avant du front imponctué; celle du pronotum moins grosse et bien plus espacée. Yeux gros mais nettement moins saillants. Labre fortement avancé, presque acuminé au milieu du bord antérieur. Antennes plus courtes et plus épaisses, le 3^e article à peine plus long que le suivant, 5 à 10 presque aussi larges que longs. Phanères adhésives de la face ventrale des protarses du ♂ plus petites et moins apparentes. Élytres subparallèles, non ou à peine élargis en arrière et non rétrécis vers la base. Dernier article des palpes maxillaires plus sécuriforme.
- 3 (6) Pronotum transverse, bien plus large que long.
- 4 (5) Pronotum à côtés rétrécis en arrière et redressés devant les angles postérieurs sans former d'étranglement; ces angles subdroits. Labre fortement pointé vers l'avant, présentant une échancrure latérale, la partie antérieure presque triangulaire. Corps moins parallèle. La partie distale effilée de l'édéage plus émoussée. Longueur : 26 à 34 mm. — Afrique occidentale et orientale 2. **M. grandis** DEJEAN.
- 5 (4) Pronotum à côtés plus fortement rétrécis en arrière, formant une petite encoche ou étranglement avant de se redresser devant les angles postérieurs qui sont plus aigus. Labre moins acuminé vers l'avant et ne présentant pas latéralement d'échancrure. Corps plus parallèle. La partie distale effilée de l'édéage n'est guère émoussée. Longueur : 22 à 30 mm. — Afrique occidentale, Nord-Est du Congo 3. **M. informicollis** LIEBKE.
- 6 (3) Pronotum non transverse mais presque aussi long que large. Pronotum rétréci en arrière mais sans étranglement avant le redressement vers les angles postérieurs. Labre acuminé au milieu, mais simple latéralement. Corps étroit et parallèle. Longueur : 21 à 27 mm. — Katanga, Nord-Angola 4. **M. katangensis** BURGEON.

Meladroma umbraculata FABRICIUS.

(Fig. 29 a-e.)

Anthia umbraculata FABRICIUS, 1801, Syst. Eleuth., 1, p. 223 (Type : Guinée; Mus. Copenhague).

Helluo opacus LAFERTÉ, 1849, Rev. Mag. Zool., (2) 1, p. 350 (Type : Sénégal-gambie).

Meladroma umbraculata MOTSCHULSKY, 1855, Et. entom., 4, p. 54, pl. 1, fig. 3. — CHAUDOIR, 1877, Bull. Soc. imp. Nat. Moscou, 52, 2, p. 248. — LIEBKE, 1928, Ent. Anz., 8, p. 122. — BURGEON, 1935, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 372. — BASILEWSKY, 1951, Mém. Inst. Franç. Afr. Noire, Cameroun, Sci. nat., 1, p. 208; 1952, Mém. Inst. Franç. Afr. Noire, 19, p. 113; 1954, l.c. 40, p. 252.

Macrocheilus grandis MURRAY, 1857, Ann. Mag. nat. Hist., (2) 19, p. 159.

Acanthogenius umbraculatus DOHRN, 1875, Stettin. ent. Zeit., 36, pp. 216, 218.

Meladroma umbraculatus subsp. *brevipennis* LIEBKE, 1928, Ent. Anz., 8, pp. 121, 122 (Type : Joko; détruit) (**Syn. nova**).

Édage fig. 29, a, e.

Cette espèce est répandue en Afrique occidentale et dans le Nord-Est du Congo.

Sénégal (IRSNB). Gambie : Mac Carthy Isl. (G. SVENSSON, Mus. Stockholm, MRAC). Guinée : Kéoulenta (M. LAMOTTE, MP, MRAC). Sierra-Leone (MRAC, IRSNB, ZMB); Serabu (ZMB, MRAC). Libéria (MRAC, ZMB); Monrovia (IRSNB). Côte d'Ivoire : Dimbokro (MRAC). Togo : Bismarckburg (L. CONRADT, X.1892, ZMB, MRAC); Agome-Paline (O. ULBRICHT, ZMB); Misahöhe (E. BAUMANN, III.1894, ZMB). Nigeria : Old Calabar (IRSNB, BM, ZMB).

Cameroun : Joko (MRAC, ZMB, Mus. Amsterdam, Mus. Budapest); Ngaouyanga (Miss. Sci. Suisse, VII.1947, MRAC); Bagiri (HOUY, V.1913, ZMB); Pamaquelle (v. RAMSAY, IV.1913, X.1913, ZMB). Oubangui-Chari : Bosum, Uamgebiet (TESSMANN, V-VI.1914, ZMB, MRAC); Weg n. Bosum, Sibaforo-Ngumbu (TESSMANN, III.1914, ZMB); Bangui (IRSNB); Fort Crampel (MRAC, IRSNB); Fort Sibut (MRAC, IRSNB); Niam-Niam (ZMB, Mus. Stockholm); Semnio (BOHNDORFF, ZMB).

Congo : Uele : Région de Sassa (COLMANT, 1895-1896, MRAC); Tukpwo (J. VRYDAGH, VII.1937; L. LECOMTE, IX.1937; MRAC); Adranga (M^{me} HUTEREAU, 1912, MRAC).

P.N.G. : 20 exemplaires.

N° 308, 1 ex., mont Ndogo, H. DE SAEGER, 15.III.1950, savane arbustive au sommet du mont (815 m); n° 715, 1 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 21.VII.1959, savane; n° 1296, 1 ex., Bawangu, J. VERSCHUREN, 23.II.1951, à la lampe; n° 1327, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 6.III.1951, savane herbeuse, sous un *Ficus* mort; n° 1409, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 16.III.1951, savane herbeuse, au sol; n° 1453, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 25.III.1951, à la lampe; n° 1457, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 24.III.1951, savane herbeuse, au sol; n° 1542, 1 ex., Garamba/12, J. VERSCHUREN, 5.IV.1951, sur écorce d'*Iringia*; n° 1549, 1 ex., Garamba/14, J. VERSCHUREN, 7.IV.1951, sur écorce de *Terminalia*; n° 1705, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 11.V.1951, savane brûlée, au sol; n° 2172, 2 ex., II/ec/4, H. DE SAEGER,

30.VII.1951, savane herbeuse brûlée; n° 3283, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 4.IV.1952, savane herbeuse, dans des termitières en champignon; n° 3832, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 25.VII.1952, plateau herbeux sur dalle latéritique.

[**Meladroma grandis** DEJEAN.]

(Fig. 29 b, f.)

Helluo grandis DEJEAN, 1829, Icon., 1, p. 150, pl. 19, fig. 3; 1831, Spec. gén., 5, p. 400 (Type : Sénégal, Muséum Hist. Nat. Paris !).

Meladroma grandis CHAUDOIR, 1877, Bull. Soc. imp. Nat. Moscou, 52, 2, p. 248.

Comme on a pu le voir plus haut, cette espèce n'est nullement identique à *M. umbraculata*, ainsi que l'ont mentionné la plupart des auteurs. Édéage fig. 29, b, f.

Sénégal (MP). Sénégalie (ex coll. SCHAUM, ZMB).

Côte d'Ivoire : Dimbokro (MRAC). Dahomey (MRAC). Togo : Hinterland (THIERRY, ZMB).

Tanganyika Territory : Dar-es-Salam Umg. (MRAC); Tendaguru, Lindi (JANENSCH, VIII-XI.1909, ZMB); Kigonsera (Mus. München).

Nyasaland : Blantyre (C. BELCHER, 1922, SAM).

Meladroma informicollis LIEBKE.

(Fig. 29 e, g.)

Meladroma informicollis LIEBKE, 1928, Ent. Anz., 8, pp. 105, 121, 125 (Type : Joko; détruit). — BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 373. — BASILEWSKY, 1951, Mém. Inst. Franç. Afr. Noire, Cameroun, Sci. natur., 1, p. 208.

Le type de cette espèce, qui se trouvait originellement dans la collection LIEBKE, a été détruit lors du désastre qui a anéanti les collections entomologiques du Musée de Hambourg. Je propose de désigner comme néotype un exemplaire ♀ déterminé par LIEBKE, provenant de la région de Sassa, et se trouvant au Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren.

Édéage fig. 29, e, g.

Dahomey (MRAC).

Cameroun : Joko (Mus. Budapest); Ngaouyanga (Miss. Sci. SUISSE, VII.1947, MRAC); Mongory (WAIBEL, IV.1892, ZMB). Oubangui-Chari : Fort Sibut (MRAC, IRSNB); Fort Crampel (MRAC, IRSNB).

Congo : Uele : région de Sassa (COLMANT, 1895-1896, MRAC). Kibali-Ituri : Moto (L. BURGEON, XI.1922, MRAC); Mahagi à Niarembe (Ch. SCOPES, 1935, MRAC); région d'Abok (Ch. SCOPES, 1935, MRAC); Bunia (RR. Fr. MARISTES, XII.1937, MRAC).

J'ai vu un spécimen de cette espèce étiqueté : N. W. Rhodesia (IRSNB), mais cette provenance me paraît douteuse.

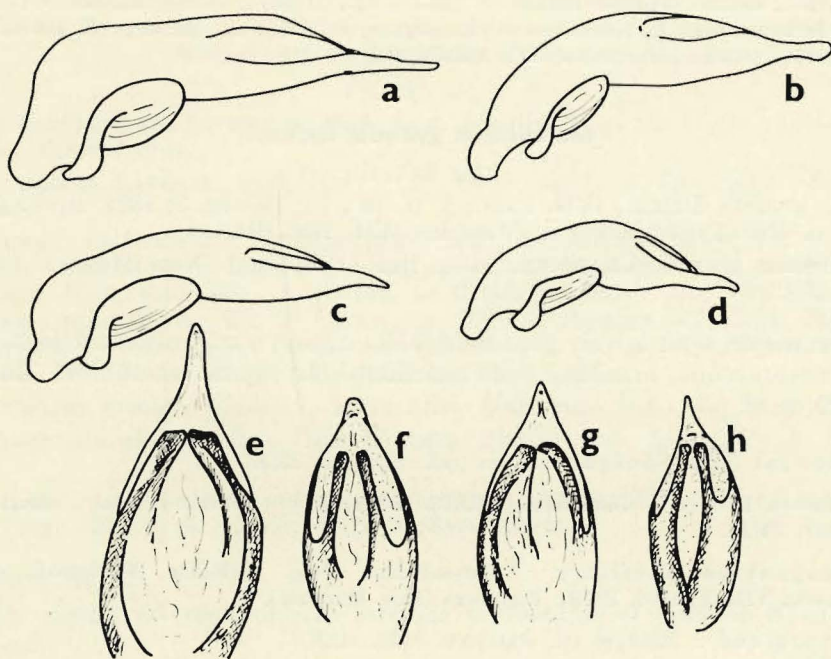


FIG. 29. — Gen. *Meladroma* MOTSCHULSKY, édages. ($\times 15$)

a, e : *Meladroma umbraculata* F. — b, f : *M. grandis* DEJEAN.
c, g : *M. informicollis* LIEBKE. — d, h : *M. katangensis* BURGEON.

P.N.G. : 50 exemplaires.

N° 86, 1 ex., I/o, G. DEMOULIN, XI.1949; n° 322, 1 ex., I/c/1, H. DE SAEGER, 3.II.1950, savane arborescente; n° 381, 1 ex., Mandé, H. DE SAEGER, 5.IV.1950, savane boisée dense; n° 407, 1 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 13.IV.1950, à la lampe; n° 895, 1 ex., Napokomweli, G. DEMOULIN, 18.X.1950, bas-fond marécageux; n° 1488, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 2.IV.1951, à la lampe; n° 1591, 1 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 20.IV.1951, savane brûlée; n° 1703, 2 ex., II/ba/5, J. VERSCHUREN, 10.V.1951, terrain marécageux, au sol; n° 1728, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 12.V.1951, à la lampe; n° 1788, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 18.V.1951; n° 2265, 1 ex., II/hc/8, J. VERSCHUREN, 17.VIII.1951, tête de source à Mitragynés; n° 2280, 1 ex., II/gc/7'', H. DE SAEGER, 20.VIII.1951, savane partiellement marécageuse; n° 2424, 2 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 14.IX.1951, savane herbeuse, sur tiges; n° 2567, 1 ex., II/fc/6, H. DE SAEGER, 10.X.1951, savane herbeuse, sous un grand *Ficus*; n° 2590, 3 ex., II/fd/6, H. DE SAEGER, 11.X.1951, savane herbeuse de fond, sur le sol; n° 2594, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.X.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 2637, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 3.X.1951, savane herbeuse, bouse de buffle; n° 2642, 2 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 18.X.1951, savane herbeuse, au sol; n° 2654, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.X.1951, savane herbeuse de vallée, sur le sol; n° 2700, 1 ex., II/fc/6, H. DE SAEGER, 30.X.1951, savane de bas-fond marécageux; n° 2717, 5 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 3.XI.1951, savane herbeuse, sur le sol et dans les chaumes; n° 2718, 1 ex., Makpe/8, H. DE SAEGER, 5.XI.1951, tête de source boisée; n° 2739, 6 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.XI.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 2756, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 17.XI.1951, à la lampe; n° 2863, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER,

5.XII.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 3074, 2 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 13.X.1951, savane herbeuse, piégeage aux viscères; n° 3367, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 21.IV.1952, savane arborescente dense, sur le sol; n° 3475, 1 ex., Aka, H. DE SAEGER, 19.V.1952, savane arborescente, sur le sol; n° 3883, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse à *Loudetia*; n° 3887, 3 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 7.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3943, 1 ex., II/hd/5, H. DE SAEGER, 16.VIII.1952, savane herbeuse à *Urelytrum*; n° 3969, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 23.VIII.1952, savane herbeuse.

Meladroma katangensis BURGEON.

(Fig. 29 d, h.)

Meladroma katangensis BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 373 (Type: Élisabethville; Musée Royal de l'Afrique Centrale). — BASILEWSKY, 1953, Explor. Parc Nat. Upemba, 10, p. 223.

Édéage fig. 29, d, h.

Congo : Maniema : Mukolosimba, terr. de Kabambare (N. LELEUP, X.1954, MRAC). Haut-Katanga : Élisabethville (Ch. SEYDEL, XI.1928, X.1934; H. J. BRÉDO, XI.1930; R. MASSART, XI.1930, l'holotype ♂; D^r RICHARD, 1935; tous au MRAC); Kundelungu (N. LELEUP, X.1954, MRAC). Lualaba : Parc Nat. de l'Upemba, Kaswabilenga (G. F. DE WITTE, X.1947, MRAC); Lubudi (R. CLAIR, 1947, MRAC); Jadotville (J. VAN MOL, XII.1951, MRAC); Kafakumba (F. G. OVERLAET, XI.1933, XI.1937, MRAC, IRSNB); riv. Kalani (F. G. OVERLAET, X.1933, MRAC); riv. Kapelekese (F. G. OVERLAET, IX.1933, MRAC); Sandoa (F. G. OVERLAET, XI.1931, MRAC); Kapanga (F. G. OVERLAET, IX-XI.1932, II.1934, MRAC).

Angola : Dundo (E. LUNA DE CARVALHO, X.1953, Mus. Dundo).

Subfam. ANTHIINAE.

Les *Anthiinae* sont très proches des *Helluoninae*; ils sont certainement dérivés d'une souche commune, peut-être même d'un genre d'Helluonines voisin de *Triaenogenius* et aujourd'hui disparu. Cette différenciation a dû se produire au Crétacé et l'époque tardive de leur apparition explique leur absence à Madagascar, tandis que leur présence en Inde est sans doute le fait d'une migration plus récente. Le centre de dispersion, leur origine dirais-je même, est le Nord de l'Afrique orientale, d'où ils se sont répandus dans les régions steppiques de l'Afrique au fur et à mesure du réchauffement du continent, principalement dans toute l'Afrique orientale et en Afrique méridionale, où les espèces se sont multipliées au Miocène et au Pliocène. C'est également pendant le Miocène que les Anthiens ont peuplé toute la région saharienne, jusqu'au Sénégal vers l'Ouest et jusqu'en Afrique du Nord, où ils sont devenus strictement xérophiles et subdésertiques. Un rameau déjà considérablement évolué a passé en Arabie pendant la période géocratique du Montien et a atteint d'une part le Turkestan, d'autre part l'Inde; mais il n'existe que deux espèces dans ces régions.

En Afrique australe, et surtout en Afrique orientale, les espèces se sont considérablement diversifiées et la plupart d'entre elles ont formé des races géographiques; cette vicariance est d'ailleurs fréquente chez les Carabides steppiques aptères. Peu d'espèces ont pénétré au Congo et sont localisées dans les savanes du Sud et du Nord. D'après la carte ci-jointe (fig. 30), indiquant la répartition des Anthiinae, on peut constater que la région où

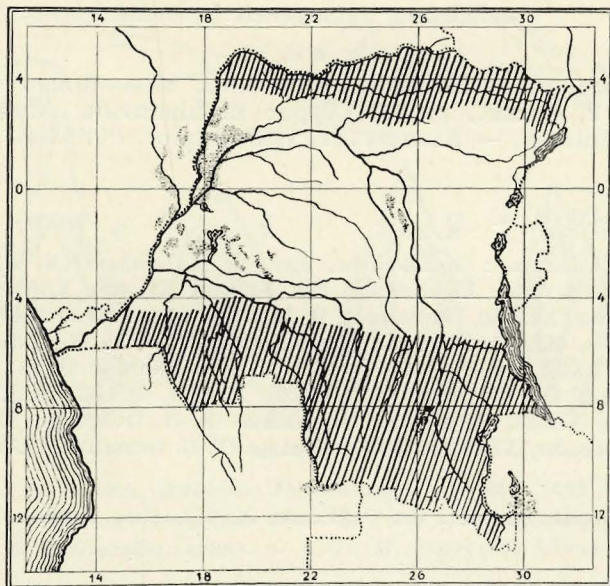


FIG. 30. — Répartition géographique des *Anthiinae* au Congo.

ils sont absents correspond, à peu de choses près, à la forêt équatoriale centrale, telle qu'elle a été définie par W. ROBYNS, augmentée des forêts de transition et de montagne de l'Est.

Les caractères séparant les Anthiens des Helliuniens dénotent clairement une orthogénèse plus avancée : conformation aberrante des protarses du mâle et de leur vestiture, disparition de la membrane apicale des élytres et de la dent labiale, apparition fréquente des poils écaillés clairs, etc.

Dans mon étude des Carabidae du Parc National de l'Upemba j'ai donné un tableau des tribus et des genres de la sous-famille.

Gen. **THERMOPHILUM** BASILEWSKY.

BASILEWSKY, 1950, Bull. Soc. ent. France, p. 80 (nom. nov.); 1953, Explor. Parc Nat. Upemba, 10, pp. 212, 214.

= *Thermophila* HOPE 1838 (rec HÜBNER, 1819).

Thermophilum galla THOMSON.

P.N.G. : 151 exemplaires.

N° 1244, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 12.II.1951, récolté des nids de *Microtermes sankuruensis*; n° 1325, 1 ex., II/fd/4, H. DE SAEGER, 3.III.1951, au sol; n° 1326, 1 ex., II/fd/4, J. VERSCHUREN, 3.III.1951, savane brûlée; n° 1361, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 12.III.1951, prairie à Cypéracées; n° 1409, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 16.III.1951, savane herbeuse, au sol; n° 1427, 2 ex., II/bc/9, J. VERSCHUREN, 19.III.1951, sous écorce d'*Erythrophloeum guineense*; n° 1439, 2 ex., II/db/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, sur sentier dégagé; n° 1440, 2 ex., II/cb/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, sur recrus de ligneux; n° 1441, 2 ex., II/cb/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 1444, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse brûlée; n° 1457, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 24.III.1951, savane herbeuse brûlée, sur le sol; n° 1536, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 12.IV.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 1549, 1 ex., Garamba/14, J. VERSCHUREN, 7.IV.1951, écorce de *Terminalia*; n° 1616, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 25.IV.1951, sur le sol; n° 1703, 1 ex., II/ba/5, J. VERSCHUREN, 10.V.1951, au sol, terrain marécageux; n° 1705, 2 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 11.V.1951, savane brûlée, au sol; n° 1764, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 18.V.1951, au sol; n° 1788, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 18.V.1951; n° 1844, 2 ex., II/db/9, J. VERSCHUREN, 29.V.1951, sol marécageux; n° 1852, 1 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 1.VI.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 2003, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 23.VI.1951, expansion marécageuse; n° 2017, 2 ex., II/db/6, J. VERSCHUREN, 29.VI.1951, hautes Graminées, sur le sol; n° 2140, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 25.VII.1951, savane herbeuse, au sol; n° 2172, 1 ex., II/ec/4, H. DE SAEGER, 30.VII.1951, savane herbeuse; n° 2282, 1 ex., II/fc/6, H. DE SAEGER, 20.VIII.1951, savane herbeuse de bas-fond; n° 2590, 1 ex., II/fd/6, H. DE SAEGER, 11.X.1951, savane herbeuse de fond, sur le sol; n° 2642, 2 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 18.X.1951, savane herbeuse de vallée, sur le sol; n° 2654, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.X.1951, savane herbeuse de vallée, sur le sol; n° 2770, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 22.XI.1951, savane herbeuse; n° 2928, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 19.XII.1951, savane herbeuse; n° 2994, 3 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 6.I.1952, colline herbeuse, sous des blocs de limonite; n° 3133, 87 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.II.1952, sous des blocs de limonite éboulés; n° 3204, 8 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.III.1952, sous des blocs de latérite; n° 3276, 1 ex., PpK/51/g/9, H. DE SAEGER, 2.IV.1952, galerie forestière, sur le sol; n° 3280, 1 ex., PpK/14/g/2, H. DE SAEGER, 4.IV.1952, savane arborescente, au sol; n° 3283, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 4.IV.1952, savane herbeuse, dans termitière en champignon; n° 3289, 2 ex., PpK/14/g/7'', H. DE SAEGER, 4.IV.1952, dans des termitières en champignons; n° 3586, 3 ex., PFSK/22/2, H. DE SAEGER, 6.VI.1952, savane boisée claire, sur le sol; n° 3761, 4 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 9.VII.1952, savane herbeuse, sur le sol; n° 3832, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 25.VII.1952, plateau herbeux sur dalles latéritiques; n° 3950, 1 ex., II/hd/9, H. DE SAEGER, 18.VIII.1952, galerie forestière très dégradée; Nagero, 1 ex., C. NEBAY, 2-29.IX.1954.

La variation intraspécifique est assez considérable chez *Th. galla* qui étend son habitat sur une vaste aire allant du Dahomey au Somaliland et du Chari au Nord-Est du Congo. Les individus de la Garamba paraissent appartenir à la race typique, décrite du Kordofan, mais de nombreux spécimens de cette dernière provenance et du Soudan seraient nécessaires pour

pouvoir définir l'amplitude de ces variations et délimiter les populations et les sous-espèces géographiques. Le Musée Royal de l'Afrique Centrale possède de nombreux exemplaires provenant de la région de Dingu-Niagara-Doruma (M^{me} HUTEREAU, v. 1912), dans l'Uele, qui diffèrent dans l'ensemble des individus mentionnés plus haut par la taille plus grande en moyenne et par une nette tendance de la tache blanche humérale à devenir bipartite, alors qu'elle est simple chez les spécimens de la Garamba.

La même espèce est représentée au Dahomey et au Togo par la subsp. *Georgei* ANCEY (= *bella* OBST, *senegalensis* STERNBERG), au Cameroun et dans la Haute-Sangha par la subsp. *Lesnei* STERNBERG, dans l'Oubangui-Chari par la subsp. *congoana* BASILEWSKY et en Éthiopie méridionale et dans le Somaliland italien par la subsp. *somala* G. MÜLLER. Sous le nom de subsp. *luluana* j'ai décrit une petite série d'exemplaires qui m'avait été vendue par E. LE MOULT comme provenant de Kafakumba, dans la région de la Lulua (Ouest du Katanga); ces individus se rapprochent fortement de la subsp. *Lesnei*, mais leur localisation, jointe à certains caractères qui me parurent à l'époque dignes d'intérêt, m'a amené à les séparer de cette forme (1948, Bull. Soc. ent. France, p. 109). Je fus étonné plus tard de ne retrouver, parmi les immenses collections du Musée Royal de l'Afrique Centrale, aucun spécimen de la Lulua, d'autant plus que je savais que les insectes que possédait LE MOULT de cette région provenaient des chasses de feu F. G. OVERLAET, un des meilleurs correspondants du Musée de Tervuren, ayant enrichi nos collections de quelques centaines de milliers d'exemplaires. J'interrogeais un jour ce regretté collègue, en lui montrant l'insecte en question. OVERLAET fut formel : jamais il n'avait capturé ou même vu une bête semblable; et quand on connaît la mémoire visuelle de cet excellent entomologiste, aucun doute n'est possible : les exemplaires vendus par LE MOULT ont été munis d'une étiquette de provenance fautive, ce qui m'a induit en erreur. Le nom de *luluana* est donc un synonyme de *Lesnei* et toute mention de capture de *Th. galla* dans le Sud du Congo est dénuée de fondement.

Gen. **ANTHIA** WEBER.

Anthia lunae THOMSON.

(Fig. 31.)

Anthia lunae THOMSON, 1859, Arcana Nat., p. 114, pl. 9, fig. 1. — CHAUDOIR, 1861, Bull. Soc. imp. Nat. Moscou, 24, 2, p. 561. — OBST, 1901, Arch. f. Naturg. 67, p. 282.

Anthia tomentosa CHAUDOIR, 1861, Bull. Soc. imp. Nat. Moscou, 24, 2, p. 562. — OBST, 1901, Arch. f. Naturg., 67, p. 282. — KOLBE, 1906, Berlin, ent. Zeit., 51, p. 344. — BÉNARD, 1923, Voy. Babault Afr. or., Col. Car. Anthiinae, p. 24. — BURGEON, 1934, Bull. Cercle Zool. Cong., 11, p. 56, fig. 2; 1935, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 186. — BASILEWSKY, 1948, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., 24, n° 5, p. 44.

Anthia lunae ssp. *tomentosa* BURGEON, 1929, Rev. Zool. Bot. afr., 17, p. 55.

Anthia Lefebvrei ssp. *tomentosa* BASILEWSKY, 1951, Mém. Inst. Franç. Afr. Noire, Cameroun, Sci. nat. 1, p. 207.

P.N.G. : 36 exemplaires.

N° 1649, 1 ex., II/ec/4, H. DE SAEGER, 3.IV.1951, savane herbeuse, bouse de rhinocéros, n° 1703, 1 ex., II/ba/5, J. VERSCHUREN, 10.V.1951, terrain marécageux, au sol; n° 1813, 1 ex.; II/gd/4, H. DE SAEGER, 24.V.1951, à la lampe; n° 1844, 1 ex., II/db/9, J. VERSCHUREN, 29.V.1951, sol marécageux; n° 1933, 1 ex., Morubia/8, J. VERSCHUREN, 12.VI.1951, parmi

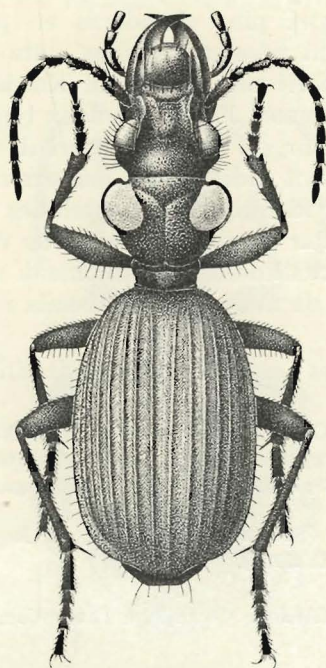


FIG. 31. — *Anthia lunae* THOMSON. (Env. $\times 2,2$)

les plantes aquatiques; n° 2076, 2 ex., Haute-Makpe/9, J. VERSCHUREN, 12.VII.1951, galerie forestière marécageuse, sous écorces; n° 2317, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VIII.1951, savane herbeuse brûlée; n° 2465, 3 ex., II/cc/3, H. DE SAEGER, 20.IX.1951, savane arbustive, dans branches mortes; n° 2994, 2 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 6.I.1952, colline herbeuse, sous des blocs de limonite; n° 3133, 3 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.II.1952, sous des blocs de limonite éboulés; n° 3204, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.III.1952, sous des blocs de latérite; n° 3223, 2 ex., PFSK/8/d/9, H. DE SAEGER, 25.III.1952, galerie forestière, sous les écorces; n° 3246, 1 ex., mont Tungu (Soudan), J. VERSCHUREN, 6.III.1952, sur le sol; n° 3250, 1 ex., Ndelele/K/120/2, H. DE SAEGER, 28.III.1952, savane arborescente, sur le sol; n° 3475, 1 ex., Aka, H. DE SAEGER, 19.V.1952, savane arborescente, sur le sol; n° 3480, 1 ex., Inimvua, H. DE SAEGER, 16.V.1952, savane arborescente, fauchage des arbustes; n° 3540, 2 ex., II/fd/17,

H. DE SAEGER, 10.V.1952, galeries forestières, sur jeunes tiges; n° 3586, 4 ex., PFSK/22/2, H. DE SAEGER, 6.VI.1952, savane boisée, sur le sol; n° 3612, 1 ex., Iso III, H. DE SAEGER, 11.VI.1952, forêt d'*Isobertinia*, fauchage strate herbacée; n° 3660, 1 ex., Ndelele/R, H. DE SAEGER, 19.VI.1952, éboulis rocheux, entre les roches; n° 3813, 3 ex., Ndelele/R, H. DE SAEGER, 23.VII.1952, éboulis rocheux, sous les blocs; n° 3832, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 25.VII.1952, plateau herbeux, sous des blocs de latérite; n° 3883, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse à *Loudetia*.

L'espèce fut décrite du Nil Blanc et elle est répandue jusqu'au Chari et au Gold Coast, ainsi que dans une partie du Cameroun et dans le Nord-Est du Congo. Il est probable qu'elle comporte plusieurs races distinctes, mais des matériaux plus abondants en provenance du Nord de l'Afrique orientale seraient nécessaires pour cette étude. Sous le nom de *tomentosa* CHAUDOIR a décrit une forme du Kordofan qui ne diffère que faiblement de celle de THOMSON. J'ai vu les deux types au Muséum de Paris, dans la collection Oberthür, et ils ne diffèrent entre eux que par des caractères qui me paraissent individuels. Les exemplaires du Nord-Est du Congo me semblent aussi identiques aux quelques rares spécimens du Nil Blanc que j'ai pu voir. Par contre les individus de l'Afrique occidentale, du Ghana au Tchad, constituent probablement une ou plusieurs races distinctes, mais l'absence de matériaux suffisants ne me permet pas de me prononcer.

Je connais *A. lunae* des localités congolaises suivantes :

Uele : Région de Sassa (COLMANT, 1895-1896); Dungu-Niangara-Doruma (M^{me} HUTE-REAU, V.1912); Api (Ct. LAPLUME); Buta (M^{me} L. LEBRUN, V.1931); Uere (DE BAUW), Tukpwo (J. VRYDAGH, VII.1937, XII.1938; J. LECONTE, IX.1937); Monga (G. F. DE WITTE, IV-V.1935).

Kibali-Ituri : Faradje (BLOMMAERT, VI.1915; J. RODHAIN, VIII.1913); Mongapi, près de Faradje (A. COLLART, IV.1930).

Tous au Musée Royal de l'Afrique Centrale, à l'exception du dernier.

Gen. **CYPHOLOBA** CHAUDOIR.

Cypholoba tenuicollis CHAUDOIR ssp. **uelensis** BURGEON.

(Fig. 32.)

Cypholoba gracilis ssp. *uelensis* BURGEON, 1929, Rev. Zool. Bot. afr., 17, p. 47; 1935, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 187.

Cypholoba tenuicollis ssp. *uelensis* BASILEWSKY, 1948, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., 24, n° 5, p. 45.

P.N.G. : 210 exemplaires.

N° 214, 1 ex., I/b/2, H. DE SAEGER, 22.II.1950, partie herbeuse exondée; n° 305, 4 ex., mont Ndogo, H. DE SAEGER, 15.III.1950, savane arborescente; n° 324, 2 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 21.III.1950, savane arborescente; n° 322, 1 ex., I/c/1, H. DE SAEGER, 3.II.1950,

savane arborescente; n° 325, 109 ex., I/a/3-b/3, H. DE SAEGER, 24.III.1950, bas-fond sablonneux exondé sec, sur le sol à Graminées courtes; n° 353, 9 ex., I/o/3, H. DE SAEGER, 31.III.1950, savane arborescente, sur le sol; n° 399, 1 ex., I/o/4, G. DEMOULIN, 12.IV.1950, à la lampe; n° 441, 1 ex., Akam, H. DE SAEGER, 21.IV.1950, galerie forestière humide; n° 467, 1 ex., I/b/1, G. DEMOULIN, 26.IV.1950, savane arborescente; n° 549, 1 ex., I/o/4, H. DE SAEGER, 23.V.1950, savane arborescente; n° 651, 1 ex., I/b/4, G. DEMOULIN, 28.VI.1950, savane arborescente; n° 722, 3 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 24.VII.1950, sur les herbes de savane de pente; n° 1439, 15 ex., II/db/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, sur sentier dégagé, au soleil; n° 1441, 1 ex., II/cb/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 1703, 1 ex., II/ba/5, J. VERSCHUREN, 10.V.1951, terrain marécageux, sur le sol; n° 3204, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.III.1952, sous des blocs de latérite; n° 3250, 58 ex., Ndelele/K/120/2, H. DE SAEGER, 28.III.1952, savane arborescente, au sol et au soleil.

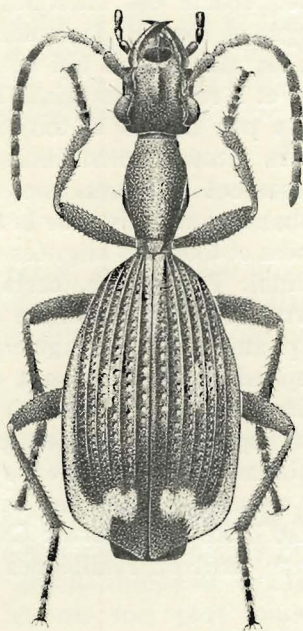


FIG. 32. — *Cypholoba tenuicollis* ssp. *uelensis* BURGEON. (×4)

L'espèce est très largement répandue dans toute l'Afrique intertropicale et comporte de nombreuses races géographiques plus ou moins bien caractérisées. La ssp. *uelensis* BURGEON n'est connue que du Nord-Est du Congo et je l'ai vue des localités suivantes :

Uele : Api (Cdt LAPLUME, X.1909, holotype, MRAC); Mauda (H. SCHOUTEDEN, III.1925, MRAC); Dika (H. SCHOUTEDEN, III.1925, MRAC); Dungu (DE GREEF, MRAC); de Bili à Lebo (M^{me} HUTEREAU, XI-XII.1912, MRAC).

Kibali-Ituri : de Mahagi à Niarembe (CH. SCOPES, 1935, MRAC); Sesenge (A. COLLART, III.1930, coll. Collart); Tomati près Sesenge (A. COLLART, III.1930, coll. Collart, MRAC); de Sesenge à Duembi (A. COLLART, III.1930, coll. Collart, MRAC); Duembe près Faradje (A. COLLART, III.1930, coll. Collart); Ndavu (A. COLLART, III.1930, coll. Collart).

Subfam. ZUPHIINAE.

Les *Zuphiinae* forment une lignée inabrésienne largement répandue dans le monde entier mais sont surtout fréquents dans les régions chaudes du globe. Ils sont caractérisés par le corps toujours pubescent et déprimé, la tête pédonculée, le premier article des antennes gros et le plus souvent très long, les palpes allongés et souvent fortement modifiés, le labre petit et normal, ne cachant pas les mandibules qui ne sont pas particulièrement longues, le pronotum large et à rebord marginal bien développé, et surtout par les protarses des mâles peu dilatés et toujours symétriques, avec les phanères adhésives toujours situées normalement. Chez les genres afro-malgaches les élytres présentent toujours une membrane apicale transparente assez large et les phanères adhésives de la face ventrale des protarses des ♂♂ sont peu développées et toujours alignées en deux rangées médianes le long de l'axe longitudinal. Par contre, certains genres australiens et néotropicaux sont dépourvus de cette membrane élytrale et présentent une conformation spéciale des phanères, qui sont groupées en une semelle dense et subarrondie; jamais cependant elles ne sont alignées obliquement par rapport à l'axe longitudinal du tarse, comme chez les *Galeritinae* et les *Dryptinae*. Une étude approfondie de ces genres australiens et sud-américains montrera certainement leur différence phylogénique et amènera vraisemblablement à leur séparation dans des tribus distinctes.

Les genres *Planetes* MAC LEAY et *Eunostus* CASTELNAU, classés habituellement parmi les *Zuphiinae*, sont en réalité des *Galeritinae*.

TABLEAU DES GENRES D'AFRIQUE ET DE MADAGASCAR.

- 1 (6) Palpes longs et minces, les maxillaires et les labiaux assez semblables bien que les premiers soient plus allongés; dernier article des labiaux et des maxillaires non ou faiblement dilaté, épaissi et élargi distalement. Scape le plus souvent très long
I. Trib. ZUPHIINI.
- 2 (5) Fouets de la série ombiliquée nettement agrégés en un groupe huméral et un groupe apical, longuement séparés au milieu. Constriction collaire de la tête très forte et bien marquée, intéressant profondément toute la face dorsale. Scape des antennes long et mince, quatre à cinq fois plus long que large, aussi long que les trois articles suivants réunis.

- 3 (4) Scape antennaire pubescent mais sans autre soie dressée que la soie apicale. Troncature apicale de l'élytre non sinuée. Édéage à aire membraneuse apicale déversée à gauche. Taille plus grande, les téguments ordinairement fortement pigmentés
1. Gen. **Zuphium** LATREILLE.
- 4 (3) Scape antennaire pubescent et avec plusieurs grandes soies dressées sur ce bord dorsal. Troncature apicale des élytres sinueuse. Édéage à aire membraneuse apicale en position terminale. Taille plus petite, les téguments souvent dépigmentés
2. Gen. **Parazuphium** JEANNEL.
- 5 (2) Fouets de la série ombiliquée non agrégés en deux groupes mais régulièrement alignés le long du 9^e intervalle. Constriction collaire de la tête moins prononcée et n'intéressant pas la face dorsale. Scape des antennes plus court et épais, à peine trois fois plus long que large, à peine plus long que les deux articles suivants réunis 3. Gen. **Polystichus** BONELLI.
- 6 (1) Palpes labiaux et maxillaires très dissemblables. Scape antennaire court et épais.
- 7 (8) Palpes labiaux petits, grêles, très fins, à dernier article mince et acuminé, subfusiforme; palpes maxillaires longs, épais, à dernier article gros et très dilaté en forme de cylindre tronqué
II. Trib. **PATRIZIINI**.
Taille petite, corps allongé et étroit, subparallèle, le plus souvent dépigmenté. Tempes très développées et toujours gonflées
4. Gen. **Patrizia** ALLUAUD.
- 8 (7) Palpes labiaux longs, épais, à dernier article très grand, fortement dilaté, sécuriforme et allongé; palpes maxillaires petits, grêles, très fins, à dernier article mince et acuminé, subfusiforme. Tempes grandes, deux à trois fois plus longues que les yeux, souvent gonflées III. Trib. **LELEUPIDIINI** (1).
- 9 (10) Articles antennaires courts, le 3^e pas plus long que le précédent ou que le suivant, toujours plus court que le scape. Série ombiliquée de l'élytre comportant une quinzaine de fouets non agrégés mais alignés régulièrement le long de la gouttière marginale
5. Gen. **Leleupidia** BASILEWSKY.

(1) Par suite d'un lapsus aussi malencontreux qu'inexplicable, j'ai commis une grave erreur dans tous mes travaux antérieurs sur cette tribu, et notamment dans ma *Revision des Leleupidiini* (*Rev. Zool. Bot. afr.*, 47, 1953, pp. 263-281), en désignant le palpe maxillaire sous le nom de labial, et vice-versa. Ceci risquait de faire méconnaître les vrais caractères du groupe; les dessins des pièces buccales illustrant ces travaux auront cependant permis au lecteur de corriger aisément le lapsus.

- 10 (9) Articles antennaires plus allongés, le 3^e plus long que les autres, au moins aussi long que le scape.
- 11 (14) Fouets de la série ombiliquée alignés le long de la gouttière marginale et non agrégés en deux groupes. Élytres à stries bien marquées et à intervalles plus ou moins saillants.
- 12 (13) Antennes épaisses et courtes, le 3^e article aussi long que le scape. Dernier article des palpes maxillaires densément pubescent et plus épaissi. Tempes presque toujours nettement gonflées, le cou plus ou moins étranglé à sa jonction avec les tempes. Angles postérieurs du pronotum toujours bien marqués, droits ou aigus, souvent saillants ou même épineux 6. Gen. **Paralelepudia** BASILEWSKY.
- 13 (12) Antennes fines et longues, le 3^e article une fois et demie plus long que le scape. Dernier article des palpes maxillaires fin et grêle, non épaissi, presque complètement glabre. Tempes non gonflées, très longues, longuement et graduellement amincies jusqu'au cou et sans aucun étranglement à leur base. Angles postérieurs du pronotum marqués mais largement obtus 7. Gen. **Neolelepudia** BASILEWSKY.
- 14 (11) Fouets de la série ombiliquée agrégés en deux groupes largement séparés, un groupe huméral et un groupe apical. Élytres à rangées de points alignés mais sans stries ni intervalles. Dernier article des palpes maxillaires fin et grêle, subglabre. Antennes moniliformes, le 3^e article plus long que ses voisins mais pas plus long que le scape. Tempes très gonflées et cou étranglé. Angles postérieurs du pronotum subdroits mais nullement saillants 8. Gen. **Lamottea** BASILEWSKY.

1. — Trib. **ZUPHIINI.**

Les *Zuphiini* vrais sont nombreux en Afrique et à Madagascar et sont également représentés dans la région paléarctique (surtout dans le bassin méditerranéen), dans la région néarctique et dans la région orientale. Mais leur présence en Amérique du Sud est moins certaine. En effet, les mâles de quelques espèces néotropicales attribuées au genre *Zuphium* que j'ai pu examiner offrent une conformation bien particulière des phanères adhésives qui sont densément groupées en une pelote subarrondie médiane, et non alignées en double rangée longitudinale. C'est là un caractère différentiel extrêmement important, qui justifie la création non seulement d'un genre distinct mais aussi d'une tribu nouvelle. N'ayant pas vu toutes les espèces, je ne puis affirmer que ce caractère est commun à toutes les formes sud-américaines; cela me paraît toutefois vraisemblable et montre qu'une étude approfondie des *Zuphiinae* néotropicaux (et australiens) est bien nécessaire.

Le genre *Polystichus* BONELLI (génotype : *Galerita fasciolata* FABRICIUS = *P. connexus* FOURCROY) comporte trois formes paléarctiques et une espèce du Nord-Est de l'Afrique (*P. inornatus* GESTRO, d'Éthiopie et de Somalie) incontestablement congénérique. Il n'est pas représenté au Congo. Les trois espèces du Brésil et de Guyane rapportées à ce genre sont en réalité bien distinctes et doivent être déplacées.

Gen. **ZUPHIUM** LATREILLE.

Génotype. — *Carabus olens* ROSSI.

Ce genre est constitué par de nombreuses espèces paléarctiques, asiatiques, africaines et malgaches. Comme pour beaucoup de Carabides ripicoles, la distribution géographique de certaines espèces est très étendue.

Zuphium caffrum BOHEMAN.

P.N.G. : 18 exemplaires.

N° 9, 1 ex., Gangala-na-Bodio, H. DE SAEGER, X-XI.1950; n° 1320, 1 ex., II/fb/9, H. DE SAEGER, 5.III.1951, au sol sous des arbustes, galerie forestière; n° 1801, 1 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 24.V.1951, plaine marécageuse, au sol; n° 1876, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VI.1951, savane herbeuse; n° 2084, 3 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 14.VII.1951, galerie forestière, sur le sol; n° 2140, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 25.VII.1951, savane herbeuse, au sol; n° 2551, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 6.X.1951, berge sablonneuse, dans le sol, à la surface; n° 2807, 1 ex., II/hd/8, H. DE SAEGER, 26.XI.1951, bord d'une dépression marécageuse; n° 3351, 1 ex., Pidigala, H. DE SAEGER, 22.IV.1952, à la lampe; n° 3695, 4 ex., II/fc/11, H. DE SAEGER, 25.VI.1952, plaine marécageuse, sur le sol, sous les Graminées; n° 3781, 1 ex., II/gc/9, H. DE SAEGER, 14.VII.1952, galerie forestière très dégradée.

Espèce répandue en Rhodésie, au Mozambique et dans le Sud-Est et le Nord-Est du Congo.

Zuphium fuscum GORY.

P.N.G. : 23 exemplaires.

N° 609, 1 ex., I/c/1, G. DEMOULIN, 16.VI.1950, savane arborescente; n° 655, 3 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 30.VI.1950, savane arborescente; n° 670, 1 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 4.VII.1950, savane arbustive; n° 1386, 1 ex., II/fc/15, H. DE SAEGER, 14.III.1951, marécage à *Papyrus*, strate inférieure très humide; n° 1829, 1 ex., II/hd/8, H. DE SAEGER, 30.V.1951, galerie forestière dégradée, sous écorce d'arbre mort; n° 2132, 2 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 24.VII.1951, galerie forestière, dans le bois d'un *Ficus* mort; n° 2199, 1 ex., II/id/8^b, H. DE SAEGER, 4.VIII.1951, tête de source, bois mort; n° 3660, 13 ex., Ndelele/R, H. DE SAEGER, 19.VI.1952, éboulis rocheux, dans les dépôts d'humus entre les roches.

Espèce très largement répandue dans presque toute l'Afrique inter-tropicale.

Zuphium congoense n. sp.

Longueur : 9 mm.

Tête d'un ferrugineux rougeâtre, les tempes plus foncées, les mandibules ferrugineuses; pronotum brun de poix; la bordure latérale plus claire, le disque avec les taches longitudinales claires en avant; élytres noirâtres, sans aucune irisation et sans taches; dessous ferrugineux, plus rougeâtre sur le sternum; pattes, antennes et palpes d'un ferrugineux clair. Tout le dessus couvert d'une pubescence jaunâtre, dense et oblique.

Tête bien transverse, les yeux gros et saillants, plus longs que les tempes qui sont courtes mais saillantes; surface couverte d'une ponctuation forte mais peu dense, parsemée, l'espace séparant chaque point avec une microsculpture bien marquée. Antennes dépassant la mi-longueur des élytres, le 3^e article trois fois plus long que le second, le 1^{er} plus long que les trois suivants réunis.

Pronotum aussi long que large, les côtés formant une courbe faible mais régulière dans les trois premiers quarts, puis modérément sinués et redressés pour former des angles postérieurs subdroits, émoussés au sommet, saillants mais non vifs; base de même largeur que le bord antérieur; sillon longitudinal médian faible; sculpture dense mais peu profonde. Élytres allongés, peu rétrécis à la base, les côtés subparallèles et non élargis en arrière, truncature apicale non sinuée; striation distincte mais peu marquée, les intervalles à peine bombés, à sculpture dense et serrée mais peu forte.

Cette nouvelle espèce se rapproche de *Z. fuscum* GORY par la longueur du 3^e article des antennes, le pronotum non transverse et les yeux gros et plus longs que les tempes. Elle en diffère par la coloration du pronotum et des élytres, par la forme du pronotum qui chez l'espèce de GORY est plus long que large et plus fortement rétréci en arrière, par la sculpture du pronotum plus forte et plus dense et celle de la tête à points plus forts et plus largement parsemés sur toute la surface.

Musée Royal de l'Afrique Centrale : 2 exemplaires.

Entre Coquilhatville et Basoko, à la lumière (N. LELEUP, 15-18.X.1949, 1 ♀, l'holotype).
150 km en amont de Coquilhatville, sur le fleuve, à la lumière (N. LELEUP, 2.V.1949, 1 ♀).

P.N.G. : 3 exemplaires.

N° 2132, 2 ♀♀, II/fd/17, H. DE SAEGER, 24.VII.1951, galerie forestière, dans le bois d'un *Ficus* mort; n° 2746, 1 ♀, II/me/9, H. DE SAEGER, 21.XI.1951, sous les écorces.

Gen. **PARAZUPHIUM** JEANNEL.

JEANNEL, 1942, Faune de France, 40, Col. Carab., 2, p. 1095; 1949, Faune Emp. Franç., 11, Col. Carab. rég. malg., 3, pp. 1048, 1051.

Génotype : *Zuphium Chevrolati* CASTELNAU.

Genre répandu dans la région méditerranéenne, en Afrique et à Madagascar; il est probable qu'il existe aussi dans la région orientale.

Parazuphium melanocephalum BASILEWSKY.

Zuphium (Parazuphium) melanocephalum BASILEWSKY, 1948, Bull. Soc. ent. France, p. 153.

P.N.G. : 11 exemplaires.

N° 625, 1 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 22.VI.1950, savane arborescente; n° 662, 1 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 1.VII.1950, savane arborescente; n° 2280, 1 ex., II/gc/7'', H. DE SAEGER, 20.VIII.1951, savane; n° 2599, 1 ex., II/je/8, H. DE SAEGER, 15.X.1951, tête de source à boisement dégradé; n° 3660, 5 ex., Ndelele/R, H. DE SAEGER, 19.VI.1952, éboulis rocheux, dans les dépôts d'humus entre les roches; n° 3705, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VI.1952, savane herbeuse à ligneux; n° 3883, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse à *Loudetia*.

Décrite du Mozambique, cette espèce semble être assez répandue au Congo.

Parazuphium laticolle n. sp.

(Fig. 33.)

Longueur : 4 à 5 mm.

Tête brune, éclaircie en avant, parfois entièrement d'un brun foncé; pronotum ferrugineux testacé, parfois un peu rougeâtre; écusson ferrugineux; élytres brun de poix foncé, presque noir sur le disque, étroitement bordé de ferrugineux clair sur les côtés, plus largement à la base et surtout à l'apex; derniers tergites testacés; dessous ferrugineux, plus clair sur l'abdomen; palpes, pattes et antennes d'un ferrugineux testacé.

Tête transverse, plus large que longue (avec le labre), les yeux petits et peu saillants, les tempes gonflées, plus saillantes que les yeux et deux fois plus longues; surface imponctuée mais microréticulée. Antennes assez longues, dépassant la mi-longueur de l'élytre, le 3^e article court, moins de deux fois plus long que le 2^e, le 1^{er} plus long que les trois suivants réunis.

Pronotum un peu transverse, 1,16 à 1,18 fois plus large que long; côtés élargis en avant, en courbe régulière bien que faible dans les deux tiers antérieurs, ensuite profondément mais brièvement sinués, redressés devant les angles postérieurs qui sont très saillants, pointés en dehors, aigus; base

étroite, le bord antérieur 1,30 fois plus large que la base; sillon longitudinal médian fin mais long, les dépressions basilaires profondes, petites, subarrondies. Élytres allongés, non déprimés, les côtés subparallèles; épaulement largement arrondi et bien marqué; troncature apicale un peu oblique et légèrement sinuée; stries très faiblement distinctes, les intervalles plans, à sculpture dense mais peu forte.

Édage fig. 33.

Cette nouvelle espèce diffère de tous les autres *Parazuphium* africains connus par la conformation très particulière du pronotum et sa coloration.

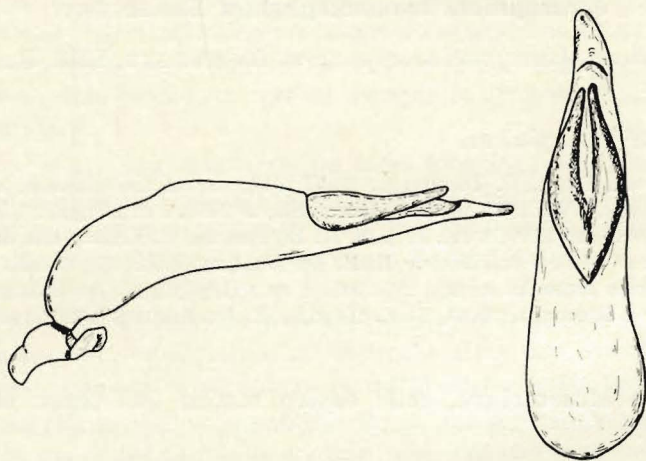


FIG. 33. — *Parazuphium laticolle* n. sp., édage. ($\times 65$).

Musée Royal de l'Afrique Centrale : 12 exemplaires.

Tshuapa : Bokuma (R. P. LOOTENS, I.1952, 1 ex.).

Ubangi : Mobeka, à la lumière (N. LELEUP, 30.IV.1949, 1 ex.); Nouvelle-Anvers (P. BASILEWSKY, 9.XII.1952, 4 ex. dont l'holotype ♂); 150 km en amont de Coquilhatville, sur le fleuve, à la lumière (N. LELEUP, 2.V.1949, 1 ex.).

Kibali-Ituri : Entre Mambasa et Mungbere, terr. d'Epulu, 900 m, dans l'humus (N. LELEUP, II.1954, 1 ex.).

Kivu : Kitutu, terr. de Mwenga, vallée de l'Elila, 650 m (N. LELEUP, 6.IV.1958, 1 ex.); Kitutu, terr. de Mwenga, rive droite de l'Elila, 650 m (N. LELEUP, IV.1958, 1 ex.); galerie forestière de la Mukera, terr. de Fizi, Bas-Itombwe, 1.000 m, dans l'humus (N. LELEUP, II.1952, 1 ex.); Lulimba, terr. de Fizi, à la lumière (N. LELEUP, 15.X.1954, 1 ex.).

P.N.G. : 10 exemplaires.

N° 470, 1 ex., I/a/1, G. DEMOULIN, 1.V.1950, savane arborescente, dans le sol, tamisage, n° 655, 2 ex., I/o/4, G. DEMOULIN, 30.VI.1950, savane arborescente; n° 1910, 1 ex., II/fd/18;

H. DE SAEGER, 4.VI.1951, galerie forestière; n° 2090, 1 ex., II/lf/10, P. SCHOEMAKER, 16.VII. 1951, savane herbeuse, dans un vallon, au sol; n° 2874, 1 ex., II/fc/15, H. DE SAEGER, 7.XII. 1951, îlot de *Phoenix reclinata*; n° 3705, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VI.1952, savane herbeuse, fauchage de la strate herbacée; n° 3883, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII. 1952, savane herbeuse à *Loudetia*.

2. — Trib. **PATRIZIINI.**

BASILEWSKY, 1953, Rev. Zool. Bot. afr., 47, p. 266.

Cette tribu ne renferme qu'un seul genre, propre à l'Afrique et non encore retrouvé à Madagascar.

Gen. **PATRIZIA** ALLUAUD.

ALLUAUD, 1931, Afra, 3, p. 9.

Génotype : *Patrizia zuphioides* ALLUAUD.

Le genre n'est connu actuellement que d'Afrique occidentale, centrale et orientale. Les cinq espèces décrites jusqu'à présent pourront se différencier à l'aide du tableau suivant :

- 1 (2) Côtes élytrales alternantes, les impaires (1, 3, 5 et 7) très élevées et saillantes, les paires basses, le plus souvent tout à fait obsolètes. Corps étroit, les élytres parallèles, le pronotum plus long que large. Yeux plus courts que les tempes. Ferrugineux, la tête plus foncée, les élytres le plus souvent rembrunis dans la moitié postérieure. Longueur : 3,5 à 4 mm. — Sénégal 1. **P. alternata** n. sp. (1).
- 2 (1) Côtes élytrales non alternantes, les impaires non ou à peine plus élevées que les autres. Corps moins étroit, les élytres moins parallèles, le pronotum aussi large que long.
- 3 (4) Yeux petits et aplatis, nullement saillants, les tempes deux fois plus longues que les yeux, très gonflées. Dessus d'un ferrugineux un peu testacé. Longueur : 4 à 4,5 mm. — Somalie italienne, Éthiopie méridionale 2. **P. zuphioides** ALLUAUD.

(ALLUAUD, 1930, Afra, 3, p. 10, fig. 2).

- 4 (3) Yeux grands, aussi longs que les tempes.

(1) Cette nouvelle espèce est basée sur de nombreux exemplaires provenant du Parc National de Niokolo Koba, au Sénégal, et sera décrite plus longuement dans le cadre de l'étude des Carabides recueillis par une mission de l'I.F.A.N. dans cette réserve naturelle.

- 5 (6) Yeux grands mais plats et non saillants; tempes très saillantes, obliques vers l'avant, de sorte que la tête est très large en arrière et rétrécie vers l'avant, ayant un peu la forme d'un cône tronqué. Antennes à articles 4 à 10 courts, presque aussi larges que longs. D'un ferrugineux ochracé, la tête rembrunie en arrière, ainsi que la bordure des élytres. Longueur : 4,2 mm. — Congo : Kivu

3. **P. kivuana** BASILEWSKY.

(BASILEWSKY, 1960, Rev. Zool. Bot. afr., 60, p. 78).

- 6 (5) Yeux grands et saillants; tempes gonflées mais pas plus saillantes que les yeux, droites vers l'avant, de sorte que la tête n'a pas sa plus grande largeur en arrière. Articles 4 à 10 des antennes moins courts.

- 7 (8) Côtes élytrales particulièrement saillantes, les intervalles plus concaves. Ponctuation de la tête très forte et très serrée. Dessus d'un brun de poix uniforme. Longueur : 3,5 à 4,2 mm. — Congo : Bas-Congo, Tshuapa 4. **P. congoana** BASILEWSKY.

(BASILEWSKY, 1960, Rev. Zool. Bot. afr., 60, p. 79).

- 8 (7) Côtes élytrales moins saillantes, les intervalles plus plats et plus fortement sculptés. Ponctuation de la tête moins forte et moins serrée. Ferrugineux, la tête plus foncée, les élytres avec une grande tache foncée mal délimitée, occupant les deux tiers postérieurs. Longueur : 4 à 4,7 mm. — Sénégal, Sierra Leone, Guinée, Côte d'Ivoire, Tchad, Congo (Uele) 5. **P. fuscata** LIEBKE.

Patrizia fuscata LIEBKE.

LIEBKE, 1937, Ent. Nachrichtenblätter, 11, p. 11. — BASILEWSKY, 1956, Ent. Arb. Mus. Frey, 7, p. 487.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 3429, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 6.V.1952, berges sablonneuses, fauchage des Herbacées arénicoles.

P. fuscata fut décrite du Sierra Leone et je l'ai signalée de la Guinée. Le Musée de Tervuren en possède deux exemplaires de Dimbokro, en côte d'Ivoire et le D^r H. FRANZ l'a recueillie dans la région du Tchad.

Le type unique fut détruit avec toute la collection LIEBKE lors du désastre survenu au Musée de Hambourg. Je désigne comme néotype de cette espèce l'un des deux spécimens de Dimbokro, au Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren.

3. — Trib. **LELEUPIDIINI.**

BASILEWSKY, 1951, Rev. Zool. Bot. afr., 44, p. 178; 1953, l.c., 47, p. 264.

J'ai créé cette tribu en 1951 pour un Carabide remarquable découvert par mon ami N. LELEUP dans l'Itombwe, au Kivu, en 1950, et que je dénommais *Leleupidia luvubuana*, associant le nom du récolteur à celui de la région d'où provenaient les premiers spécimens. Très rapidement de nouvelles espèces vinrent s'ajouter au type du groupe, non seulement d'autres points de l'Itombwe, mais aussi du Kahuzi, du territoire d'Albertville, du Rugege au Ruanda, du Bururi en Urundi, et même du mont Nimba, en Haute-Guinée. Ces captures m'amènèrent à publier une Révision des *Leleupidiini* en 1953, travail dans lequel je pouvais mentionner 4 genres et 12 espèces. Mais cette révision se trouva elle-même rapidement dépassée par de nouvelles découvertes, même en dehors de l'Afrique; en 1954 je décrivais le genre *Colasidia*, de Singapour, et B.-O. LANDIN publiait en 1955 le genre *Gunvorita* du Sikkim. Ces dernières années l'aire africaine de dispersion de la tribu fut encore étendue par la découverte de nouvelles espèces sur le mont Kabobo, au Kwango et sur les monts Uluguru en Afrique orientale.

Actuellement les *Leleupidiini* se présentent comme une lignée gondwanienne forestière, relique d'un groupe autrefois largement répandu de la Malaisie jusqu'en Afrique occidentale, limitée de nos jours à quelques points seulement de son ancienne aire. Bien que plusieurs espèces n'existent qu'à des altitudes élevées, ce n'est pas un groupe orophile, puisque aussi bien au Kivu qu'au Kwango et en Haute-Guinée des espèces ont été trouvées à des altitudes basses et moyennes. Mais tous ses représentants sont exclusivement humicoles, ne se rencontrant que par tamisage de l'humus assez humide en forêts ombrophiles ou de montagne. Si le genre *Paraleleupidia* a encore une assez grande expansion, du Kwango aux Uluguru, les *Leleupidia*, par contre, semblent être exclusivement limitées à la dorsale congolaise.

Aucun représentant de cette tribu ne fut trouvé ni dans le Parc National de l'Upemba ni dans celui de la Garamba et n'y existent probablement pas. Mais je suis persuadé qu'on en rencontrera en divers points du Parc National Albert, notamment au Ruwenzori et sur les Virunga, à condition que des tamisages rationnels y soient effectués.

Subfam. **GALERITININAE.**

J'ai révisé les représentants africains de la sous-famille des *Galeritininae* dans un travail actuellement sous presse dans les Annales du Musée Royal de l'Afrique Centrale. Je renvoie donc le lecteur à cette publication pour de plus amples informations.